



**giz**



**SEMINAIRE PREPARATOIRE AU 7<sup>ème</sup>  
FORUM SOUS-REGIONAL DE LA  
CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES  
DE FORETS DENSES ET HUMIDES  
D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)**

# RAPPORT



*Hôtel Résidence la Falaise, Douala - Cameroun du 26 au 27 mars 2012*

*Rencontre facilitée et modérée par : AMOUGOU A. Adrien Didier (Consultant)*

Financée par : **GIZ, CEEAC/BAD (Projet PACEBCo)**

## PLAN DU RAPPORT

1. INTRODUCTION .....	3
2. LOGIQUE DES OBJECTIFS .....	3
3. MÉTHODOLOGIE ET RÈGLES DU SÉMINAIRE .....	4
4. PARTICIPANTS.....	5
5. DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE.....	5
6. RÉSULTATS OBTENUS.....	22
7. ÉVALUATION DU SÉMINAIRE.....	22
8. COMMUNIQUE FINAL .....	23
9. CONCLUSION .....	24
ANNEXES.....	25
✓ <i>Termes de Référence du séminaire</i>	
✓ <i>Liste des participants</i>	
✓ <i>Programme du séminaire</i>	
✓ <i>Mots d'ouverture</i>	
✓ <i>Exposés</i>	
✓ <i>Travaux de groupes</i>	
✓ <i>Evaluation du séminaire</i>	
✓ <i>Galerie photos</i>	

## 1. INTRODUCTION

La Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) est un cadre approprié de débats sur les thématiques liées à la gestion des ressources naturelles dans les États membres de la COMIFAC (Commission des Forêts de l'Afrique Centrale). Il s'agit d'un espace de promotion de la mise en place des réseaux solides et crédibles capables de proposer des solutions adéquates aux problèmes qui minent la vie des populations et ont un lien avec les ressources forestières. C'est ainsi qu'un forum national a été créé dans chaque pays de la sous-région et regroupe toutes les catégories d'acteurs, étatiques et non étatiques, pour contribuer à la réflexion constructive. Les idées émises par ces fora nationaux sont attendues par les Gouvernements en vue d'améliorer la qualité des décisions à prendre au niveau sous-régional. Alors que six (06) fora sous-régionaux se sont déjà tenus, la préparation du 7<sup>ème</sup> prévu à Kigali courant 2012 se heurte à des difficultés qui interpellent l'ensemble des acteurs. C'est dans la perspective de boucler ces préparatifs que le Président du Comité de Pilotage Régional a convoqué une rencontre à Douala les 26 et 27 mars 2012. Ce rapport rend compte des travaux qui se sont déroulés et des résolutions adoptées par les participants.

## 2. LOGIQUE DES OBJECTIFS

### Objectif Général

- Mobiliser les idées et les ressources nécessaires (matérielles et humaines) pour la réussite du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC.

### Objectifs spécifiques

- Actualiser les objectifs et les résultats attendus, tels que déclinés par la feuille de route adoptée à l'issue des travaux de la 2<sup>ème</sup> réunion du CPR.
- Visiter le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo, en vue de la signature d'une convention CEEAC-CEFDHAC.
- Evaluer le niveau de la procédure de consultation pour le choix définitif de l'agence de facilitation.

### Résultats attendus

Au démarrage des travaux, les produits ci-après étaient attendus :

- les thématiques sur lesquelles porteront les travaux du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional sont adoptées ;
- la date du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional est arrêtée ;

- le programme provisoire des travaux est élaboré;
- la liste provisoire des participants est adoptée ;
- le budget prévisionnel est adopté ;
- la liste des partenaires pouvant financer le forum est élaborée ;
- le cahier des charges à soumettre au pays hôte est élaboré ;
- les activités préalables à la tenue du Forum sont répertoriées et leur chronogramme élaboré ;
- le processus et les modalités de sélection des présentations sont fixés ;
- les chronogrammes des activités à mener par les fora nationaux et les réseaux (en prélude au 7<sup>ème</sup> Forum) sont arrêtés ;
- le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo est examiné et adopté.

Certains de ces résultats n'ont pas été obtenus avec précision à la fin de la rencontre, comme nous le verrons plus loin.

### 3. MÉTHODOLOGIE ET RÈGLES DU SÉMINAIRE

#### 3.1. Méthodologie

Basée sur une approche participative et sur les principes de l'andragogie, la méthodologie suivie tout au long de ce séminaire a consisté à utiliser les techniques ci-dessous :

- Exposés sur PowerPoint.
- Echanges / Discussions.
- Synthèses.
- Brainstorming.
- Travaux d'atelier.
- Restitution en plénière.

L'encadrement pédagogique était assuré par le modérateur M. Adrien Didier AMOUGOU ATANGANA.

#### 3.2. Règles du séminaire

Pour la réussite du séminaire, les règles suivantes ont été arrêtées de manière participative :

- Le modérateur distribue la parole.
- Lever la main pour demander la parole.
- Etre précis et concis.
- Ecouter les autres.
- Se respecter mutuellement.
- Débattre et non combattre.

- Respecter les horaires.
- Etre assidu.
- Adopter le silence téléphone.
- Respecter les règles du séminaire.

#### 4. PARTICIPANTS

---

Les participants/tes de ce séminaire étaient constitué(e)s, outre les personnes ressources et l'équipe de modération, du représentant du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, du représentant du Secrétaire Général de la CEEAC, du représentant du Gouvernement Rwandais, du Coordonnateur du Projet PACEBCo, des Présidents et Vice-présidents de la CEFDHAC, des coordonnateurs de réseaux de la CEFDHAC, des présidents de Fora Nationaux de la CEFDHAC (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad) et des Organisations Partenaires (GIZ, PFBC, UICN). C'est ainsi que trente (30) personnes ont pris part au séminaire.

#### 5. DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE

---

Le séminaire préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC s'est étalé sur deux (02) jours.

La première journée (26/03/2012) s'est appuyée sur les points suivants :

- ◎ **Module 0 : Phase protocolaire** comportant les différents mots d'ouverture.
- ◎ **Module 1 : Introduction générale du séminaire**
- ◎ **Module 2 : Niveau d'avancement des préparatifs pour le Forum Sous-Régional**
  - Présentation du thème central du Forum Sous-Régional : « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles ».
- ◎ **Module 3 : Exposés des personnes ressources**
  - **Exposé 1** : Economie verte et durable.
  - **Exposé 2** : Directives sous-régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG a la gestion durable des forets d'Afrique Centrale.
  - **Exposé 3** : Tenure foncière - Définition, état des lieux, principaux problèmes, défis majeurs et rôles des OSC.

- **Exposé 4** : Genre.
- **Exposé 5** : Gouvernance, conservation et développement.
- **Exposé 6** : Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC.

Le contenu de chacun de ces modules est résumé à travers les lignes qui suivent, les détails figurant aux annexes.

## **Module 0 : Phase protocolaire**

---

Ce module a été ponctué de trois allocutions :

- Le mot du Président du Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC (**Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA**) : Il a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir répondu présents. Il a également adressé ses sincères remerciements aux organisations partenaires pour leurs appuis financiers, logistiques et techniques à la tenue de la présente rencontre. Il a ensuite souligné que ce séminaire est une opportunité d'apprécier l'importance et la pertinence des thématiques qui constitueront le socle des débats, des échanges d'expériences et de dialogue lors du 7<sup>ème</sup> Forum.
- Le mot du Représentant des partenaires (**Huber THORSTEN - Conseiller Technique GIZ**) : Il a tenu à féliciter les participants pour tous les efforts déjà faits dans le cadre du processus de renforcement de la dynamique sous régionale de la CEFDHAC. Il a également attiré leur attention sur la nécessité de renforcer le dynamisme et la pro-activité dans leurs initiatives et relations avec les partenaires, les autres réseaux et acteurs de la gestion des ressources forestières. Il a enfin noté que ce séminaire préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC est une occasion de s'arrêter et d'impulser la mise en œuvre des priorités de la CEFDHAC et de ses réseaux pour les prochains mois.
- Le mot du Représentant du Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC (**Bihini Won Wa MUSITI - Coordonnateur Régional du PACEBCo**) : Pour introduire son propos, il a tout d'abord présenté les excuses du SEA de la COMIFAC, M. **Martin TADOUM**, qui n'a pas pu être présent aux assises pour cause de contraintes d'agenda. Puis, il a souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'un bon séjour à Douala. Il a ensuite exprimé la reconnaissance de la COMIFAC à la CEEAC, la BAD à travers le PACEBCo, la GIZ et l'UICN pour leurs appuis à l'organisation de ce séminaire. Enfin, il a situé cette rencontre dans son contexte et souhaité des échanges fructueux tout au long de la rencontre pour pouvoir atteindre ses objectifs et résultats.

## Module 1 : Introduction générale du séminaire

---

Le module 1 était constitué des points ci-après :

- La présentation des participants : Elle s'est faite par un tour de table où il était question pour chaque participant de donner son nom et prénom, son institution, sa fonction et sa localité/pays d'origine (voir liste complète en annexe).
- La présentation des objectifs : objectif global et 03 objectifs spécifiques.
- La présentation de la méthodologie de travail qui devait être conduite selon les méthodes actives et participatives d'apprentissage andragogique (formation des adultes).
- La présentation des règles du séminaire : Il s'agissait de l'adoption et du respect de certaines règles (lever la main pour demander la parole, être précis et concis, se respecter mutuellement, adopter le silence téléphone...); de la désignation d'un timekeeper en la personne de **Patrice PASSE SANAND**.

Pour conclure ce module, les participants ont fait certains commentaires pour la réussite du séminaire à savoir :

- Etre participatif et actif (idées, commentaires).
- Etre flexible.
- Donner un peu plus de temps au module 4 (Présentation logistique et administrative du Forum Sous-Régional).
- Réduire les heures des exposés.
- Insérer un point « divers ».
- Atteindre les résultats de chaque journée.

## Module 2 : Niveau d'avancement des préparatifs pour le Forum Sous-Régional

---

Ce module a été présenté sous forme d'exposé (voir annexe) par Mme **Edwige EYANG EFFA**, Présidente du Forum CEFDHAC Gabon.

L'objectif de cet exposé était de permettre aux participants d'avoir un aperçu sur l'état d'avancement des préparatifs du Forum Sous-Régional depuis les travaux de la 2<sup>ème</sup> réunion du CPR de la CEFDHAC tenue à Kigali en 2011.

L'intervention s'est articulée autour des points suivants :

- Contexte.
- Justification.
- Suggestions des sous-thèmes.

Cet exposé aura généré beaucoup de questions avec les principales préoccupations suivantes :

- o La question sur le thème central : Gestion durable ou gestion intégrée des ressources forestières ?
- o La question sur les sous-thèmes : Quelle est la préoccupation qui est la nôtre ? Doit-on changer ces sous-thèmes proposés qui sont la définition même de la CEFDHAC ? Doit-on en ajouter ? Quels contenus pertinents ou d'actualité ? Sont-ils en adéquation avec le thème central ? Ajout d'un sous-thème lié à l'évaluation environnementale ?
- o CEFDHAC : D'où vient-on, où veut-on aller ? (depuis 1996) et quelle évolution peut-on proposer ?

Pour conclure, les participants ont pensé qu'il était judicieux de ne pas changer le thème central mais de peaufiner plutôt son contenu. Ils ont également souhaité avoir les thèmes et sous-thèmes développés au cours des sessions antérieures de la CEFDHAC.

### **Module 3 : Exposés des personnes ressources**

---

#### **1. Exposé 1 : Economie verte et durable**

Cet exposé, présenté par M. **Partice BIGOMBE LOGO**, Conseiller au Forum CEFDHAC Cameroun, avait pour but de permettre aux participants/tes de s'imprégner du concept futuriste qu'est l'économie verte afin de pouvoir débattre.

L'exposé comportait trois principales articulations :

- Rio 92, 20 après : Bilan mitigé et décevant du développement durable.
- Définition et promesses de l'économie verte.
- Appréhensions et interrogations autour de l'économie verte.

Ici, après échanges / discussion, les questions et préoccupations ont porté sur :

- o L'origine de l'économie verte : D'où vient l'économie verte ? Avons-nous déjà maîtrisé ce que nous avons avant (Développement durable) ?
- o La définition de l'économie verte : Pourquoi une multitude de définitions ? C'est quoi les termes concrets ? Pourquoi ne pas contextualiser la définition de l'économie verte ?
- o Que fait la CEFDHAC pour participer et influencer le processus de l'économie verte ?
- o Question liée à la participation de l'Afrique à Rio+20 : L'Afrique doit dès à présent travailler à influencer les débats pour Rio+20, elle doit faire valoir sa vision et ses perceptions.
- o Autonomisation de la jeunesse et économie verte : Où en est-on ?
- o Question liée à l'Organisation Mondiale de l'Environnement (OME) : Les OSC d'Afrique Centrale doivent donner leur point de vue. C'est un



avantage d'avoir un interlocuteur principal inscrit dans le Système des Nations Unies.

- o L'importance des Etudes d'Impact Environnementales (EIE).

## **2. Exposé 2 : Directives sous-régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale**

Cet exposé qui avait pour objectif de démontrer aux participants l'importance de la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale, ceci à travers la présentation des Directives sous régionales COMIFAC, a également été présenté par M. **Patrice BIGOMBE LOGO**.

Il était subdivisé en trois sections :

- Fondement et justification des Directives.
- Contenu des Directives.
- Ce que la CEFDHAC peut faire pour la mise en œuvre des Directives.

A l'issue de la phase des échanges, les principales préoccupations relevées ont été les suivantes :

- o Rôle de la CEFDHAC pour la mise en œuvre des Directives : La CEFDHAC est-elle informée pour faire ce qu'on lui assigne comme rôle ? Important / nécessaire que la CEFDHAC comprenne les Directives.
- o CEFDHAC et Société Civile du Bassin du Congo : Quelle rime aujourd'hui ? Quelle évaluation / état des lieux de la CEFDHAC par les ONG ?
- o Participation des ONG et peuples autochtones dans la gestion durable des forêts.
- o Typologie des réseaux et des ONG dans le Bassin du Congo.
- o Principe et processus de capitalisation des actions sur le terrain : Activités des ONG dans la gestion durable des forêts.
- o Identification des acteurs de la Société Civile sur le terrain.
- o Etats et populations autochtones : Quel compromis dans la chasse traditionnelle ?
- o Valorisation, vulgarisation du droit à la citoyenneté des peuples autochtones, des droits fondamentaux.
- o Mise en place des services en charge des relations avec les populations autochtones et les ONG de vulgarisation
- o Reconnaissance de la valeur culturelle des ressources biologiques et compensation socio-économique.

### **3. Exposé 3 : Tenure foncière - Définition, état des lieux, principaux problèmes, défis majeurs et rôle des OSC**

L'exposé du REFACOF (Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts) qui concernait la « tenure foncière » était constitué des points suivants :

- Définition des concepts.
- Problématique de la tenure foncière au Cameroun et dans le Bassin du Congo.
- Défis majeurs.
- Recommandations: rôle des Organisations de la Société Civile (OSC).

Il a été présenté par Mme **Rose Pélagie MASSO**, Membre du Bureau Régional du REFACOF.

Les différentes questions / préoccupations relevées à la fin de cet exposé ont porté sur :

- o Question sur la sécurité des droits de la tenure foncière : Les communautés ont accès aux terres mais pas à la propriété. La sécurité passe par le droit de propriété.
- o REFACOF : Quel est le fonctionnement du réseau ? Où en est-on avec la feuille de route qui avait été adoptée ?
- o Importance de prendre en compte les aspects coutumiers au niveau des législations foncières dans le Bassin du Congo.
- o Vulgarisation des textes aux populations : Défis ou recommandations ?
- o Corruption en rapport à la tenure foncière : Comment se passe-t-elle ?
- o Petites et Moyennes Entreprises Forestières : Quel rapport avec la tenure foncière ?

### **4. Exposé 4 : Genre**

Portant sur le concept « Genre », l'exposé a permis de faire un bref aperçu de la situation Genre en Afrique Centrale. Cette présentation de Mme **Julienne TSANGUEU-SEPPOU** - Experte en Genre, s'articulait autour des points ci-après :

- Brefs rappels des concepts liés au Genre.
- Problématique et enjeux.
- Bref aperçu de la problématique Genre en Afrique Centrale.
- Problèmes et défis.
- Rôle des OSC.

Les préoccupations qui ont découlé de cet exposé portaient sur :

- o Genre : S'adresse-t-on aux femmes quand on dit Genre ? Quel langage tiendrait-on dans un contexte où la femme est le chef de famille ?
- o Ministère de la Femme : Qu'en pensez-vous ?
- o Journée de la Femme : Quelles actions spécifiques peut-on utiliser lors de cette journée ?
- o Les inégalités : Que proposer concrètement pour atténuer les inégalités ?
- o Valorisation du potentiel humain de production et de prestation socio-économique.
- o Mise en place d'une structure du Genre dans les institutions.
- o Pression démographique sur les ressources naturelles : Le problème d'instabilité politique crée beaucoup de flux migratoire.

### **5. Exposé 5 : Gouvernance, conservation et développement**

Cet exposé a été présenté par M. Pierre CHEKEM - Coordonnateur de l'ONG PARTNERSHIP. L'exposé s'est appesanti sur :

- Bref historique de la CEFDHAC.
- Démarche et progression de la CEFDHAC.
- Principes organisationnels et structurels.
- Principes de transparence pour l'efficacité des actions.
- Expertise locale à valoriser pour les synergies.

Les principales préoccupations relevées à la fin des échanges ont été les suivantes :

- o CEDHAC : Organe majeur de la COMIFAC ? Processus qui a conduit à la création de la COMIFAC ?
- o Absence de la formalisation juridique de la CEFDHAC qui pourrait causer un handicap sur ses activités.
- o Comment faire une prise en main totale de la gouvernance de la conciliation ?

### **6. Exposé 6 : Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC**

Pour permettre aux participants d'avoir des connaissances sur le Plan de convergence et les thématiques nouvelles de la COMIFAC, un exposé a été présenté par M. Valery TCHUANTE TITE, Expert Suivi-Evaluation à la COMIFAC.

L'exposé a passé en revue les points ci-après :

- Evolution du contexte (rappels).
- Plan de convergence.
- Justification de la révision du Plan de convergence.
- Niveau d'avancement du processus de révision du Plan de convergence.
- Prochaines étapes.
- Points d'entrée : Directives et Accords sous-régionaux.
- Qu'est-ce qui est attendu de la CEFDHAC.

Les échanges ont permis de relever les questions et préoccupations suivantes :

- o Appropriation et mise en œuvre du Plan de convergence.
- o Processus de révision du Plan de convergence qui vient des mutations croissantes dans le secteur forêt.
- o Nouvelles initiatives pilotées par la COMIFAC dans son Plan (changements climatiques, REDD+, Genre, économie verte, tenure foncière,...).
- o Points d'entrée sur lesquels la CEFDHAC peut se positionner.
- o Création des nouveaux chantiers pour faire vivre la CEFDHAC dans les pays.
- o Actions pour que chaque pays ait une feuille de route intéressante et captivante.
- o Focus sur la composante 9 : Développement des mécanismes de financement.
- o Prise en compte des plans d'action des coordinations nationales qui est effective.
- o Mobilisation des fonds pour la mise en œuvre des plans nationaux.
- o CEFDHAC rurale : Laquelle ? Être concret sur le terrain.

### Conclusion de la journée

Pour conclure, le modérateur a demandé aux participants de faire une appréciation de la journée. Il est ressorti ce qui suit :

- Les contributions étaient enrichissantes.
- Les exposés ont beaucoup renforcé nos capacités (Genre, économie verte et durable, tenure foncière,...).
- Journée très fructueuse et cultivée.
- Dans les communications, non respect de la méthode qu'on s'est fixée, à savoir : faire ressortir les sous-thèmes.

Puis l'Honorable **Louis Roger ESSOLA** a prononcé un mot de clôture de la journée en remerciant toutes les parties prenantes et surtout les partenaires financiers et les participants pour leur assiduité et participation active malgré le volume du travail et l'arrêt tardif des travaux. Il a également félicité le modérateur qui a su si bien guidé les travaux de la journée.

La première journée de travail s'est achevée à ce niveau.

---

La deuxième journée (27/03/2012) a débuté par la présentation du programme de la journée qui s'appuyait sur les quatre points suivants :

### ☉ Module 3 (suite)

- *Choix des sous-thèmes.*
- *Rappel des sous-thèmes.*
  
- ◎ **Module 4 : Préparation logistique / administrative du Forum Sous-Régional**
  - *Travaux d'atelier.*
  - *Restitutions en plénière.*
  
- ◎ **Réunion du Comité de Pilotage Sous-Régional (membres du CPR + partenaires)**
  - *Examen de l'offre technique et financière pour la Convention CEEAC/CEFDHAC.*
  
- ◎ **Evaluation / Clôture du séminaire**

### Module 3 (suite)

---

#### 1. *Choix des sous-thèmes*

Le processus de finalisation du choix des sous-thèmes et de leurs contenus (synthèse des contenus ressortis par le modérateur après chaque exposé) s'est fait à l'aide d'une fiche. Il a été question pour les participants d'attribuer une note (1 : Faible ... 5 : Fort) à chaque sous-thème ainsi qu'à son contenu selon leur niveau d'importance. Il leur a été aussi demandé de donner deux contenus de sous-thèmes qu'ils jugent importants et qui ne figurent pas sur la fiche.

Pour faciliter leur travail, un tableau contenant les thèmes et sous-thèmes développés au cours des sessions antérieures de la CEFDHAC leur a été distribué :

Sessions antérieures de la CEFDHAC	Thèmes	Sous - thèmes
1 <sup>ère</sup> Conférence Brazzaville (1996)	Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Politiques et stratégies de gestion durable des ressources des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale.</li><li>2. Aspects institutionnels et rôle des ONG pour la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale.</li><li>3. Mobilisation des ressources pour un développement durable.</li><li>4. Coopération sous-régionale et internationale pour la gestion durable des écosystèmes de forêts</li></ol>

		denses et humide d'Afrique Centrale.
<b>2<sup>ème</sup> Conférence Bata (1998)</b>	Gestion commune des ressources forestières d'Afrique Centrale.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evolution et perspectives des politiques et des stratégies de gestion durable des ressources forestières.</li> <li>2. Expériences de gestion commune des ressources forestières.</li> <li>3. Vers une stratégie de gestion commune des ressources forestières.</li> </ol>
<b>3<sup>ème</sup> Conférence Bujumbura (2000)</b>	Gouvernance et gestion commune des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne gouvernance pour les structures nationales, régionales et internationales de gestion des écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique Centrale.</li> <li>2. Bonne gouvernance pour les structures nationales, régionales et internationales de gestion des écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique Centrale.</li> <li>3. Bonne gouvernance pour une gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale : les leçons apprises et mécanismes de leur internalisation.</li> <li>4. Bonne gouvernance des structures de gestion de la biodiversité dans le contexte d'insécurité : les options alternatives pour assurer la pérennité des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale.</li> </ol>
<b>4<sup>ème</sup> Conférence Kinshasa (2002)</b>	Concilier la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enjeux et impacts des politiques nationales, régionales et internationales sur les coûts et bénéfices de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.</li> <li>2. Les conflits armés et la préservation des ressources naturelles.</li> <li>3. Aménagement des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à l'ère de la mondialisation.</li> <li>4. Partenariat forestier et le développement.</li> </ol>
<b>5<sup>ème</sup> Conférence Yaoundé (2004)</b>	Gouvernance et partenariat multi-acteurs en vue d'une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement des partenaires dans la gestion des espaces forestiers sous aménagement.</li> <li>2. Décentralisation de la gestion forestière.</li> <li>3. Stratégies et mesures incitatives garantissant la participation des</li> </ol>

		populations locales autochtones à la gestion durable des écosystèmes forestiers et leur accès aux retombées de l'exploitation des ressources forestières.
<b>6<sup>ème</sup> Conférence Libreville (2007)</b>	Ressources forestières en Afrique Centrale : source de richesse ou pauvreté ?	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et exploitation illégale des ressources.</li><li>2. Economie forestière et développement des sociétés.</li><li>3. Participation et gouvernance forestière.</li><li>4. Préservation et restauration des écosystèmes.</li></ol>

## **2. Rappel des sous-thèmes**

Suite au décompte des voix, on a pu obtenir le tableau ci-après :

N°	Sous-thèmes	Niveau d'importance des sous-thèmes					Contenus	Niveau d'importance des contenus				
		1	2	3	4	5		1	2	3	4	5
1.	Economie verte et durable	0	2	7	9	7	1.1. Politique et stratégie de contextualisation de l'économie verte et durable le Bassin du Congo.	2	3	5	4	11
							1.2. Les Etudes d'Impact Environnementales incontournables pour la gestion durable.	2	4	5	4	10
							1.3. COMIFAC / CEFDHAC dans le processus mise en place de l'OME : Quel positionnement ?	4	2	8	5	6
							1.4. Rio+20 : Le regard du Bassin du Congo.	1	1	3	6	14
2.	Directives Sous-Régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG a la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale	2	3	3	9	8	2.1. Vulgarisation / diffusion des directives.	2	3	4	5	11
							2.2. Le droit à la citoyenneté des Peuples Autochtones.	2	7	8	3	5
							2.3. Participation des ONG et Peuples Autochtones dans la gestion durable des forêts.	3	2	6	3	11
							2.4. Reconnaissance de la valeur culturelle des ressources biologiques et compensation socio-économique.	1	1	6	7	10
3.	Genre	2	1	7	7	8	3.1. Problématique et enjeux de l'égalité de Genre pour la conservation des ressources dans le Bassin du Congo.	6	4	3	7	5
							3.2. Renforcement des capacités et plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans les politiques forestières.	3	3	4	7	8



							3.3. L'autonomisation des femmes pour le développement durable dans le Bassin du Congo.	1	2	6	7	9
4.	Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC	0	2	5	1 1	7	4.1. Politique et stratégie d'opérationnalisation de la CEFDHAC rurale.	3	3	4	7	8
							4.2. Nouveaux chantiers pour la dynamique de la CEFDHAC dans les pays du Bassin du Congo.	2	2	8	6	7
							4.3. Renforcement de la CEFDHAC par la redynamisation de la composante 9.	3	2	6	6	8
5.	Tenure foncière	2	1	5	7	1 0	5.1. Relation entre tenure foncière et forestière dans la reconnaissance des droits des communautés.	4	1	4	6	10
							5.2. Genre et tenure : Etat des lieux dans le Bassin du Congo	7	2	4	5	7
							5.3. Processus de reformes foncière et forestière dans le Bassin du Congo	3	2	1	11	8
							5.4. Droits de tenure : Quelles incidences sur le processus REDD+ et changement climatiques	3	4	3	5	10
6.	Gouvernance, conservation et développement	1	4	8	6	6	6.1. La gouvernance : Principes - Acteurs - Enjeux.	4	2	6	7	6
							6.2. Comment concilier la conservation et le développement	2	1	3	6	13
							6.3. La gouvernance : Menace ou opportunité ?	5	3	5	6	6

**Ajouts des participants de quelques axes qui auraient pu faire partie des échanges relatifs aux sous-thèmes:**

1. Quels choix proposer aux décideurs politiques lorsque les utilisateurs des ressources extractives entrent en conflit avec la conservation des forêts ?
2. Comment les débats de la CEFDHAC à différents niveaux alimentent la prise des décisions relatives à la gestion des forêts ? Comment la CEFDHAC est-elle consultée dans la pratique par les décideurs aux niveaux sous-régional, national, provincial et local ?
3. L'autonomisation et la participation effective des jeunes (urbains et ruraux) pour le développement durable du Bassin du Congo.
4. Paix, sécurité exigée pour une économie citoyenneté partagée et réussie au sein du Bassin du Congo.
5. Les résultats de la CEFDHAC : Conséquences et défis pour la gestion des ressources naturelles.
6. Promotion de l'autonomie économique des femmes.
7. Forêts sèches et savanes.
8. Gestion intégrée des territoires : Concilier la gestion forestière durable et l'exploitation minière.
9. Energie verte et le Bassin du Congo.
10. Gestion intégrée des ressources forestières et autres ressources renouvelables.
11. Paix, sécurité et santé dans le Bassin du Congo.
12. Capacité de mobilisation des fonds (financement).
13. Le sujet de braconnage : Braconnage locale - chasse traditionnelle et braconnage organisé.
14. Participation de la population locale autochtone et les ONG dans l'aménagement du territoire.
15. Gestion forestière et industries extractives et changements climatiques.
16. Changement climatiques + production de biocarburant et marché du carbone.
17. Rôles des acteurs de la Société Civile dans la mise en œuvre des APV/FLEGT.
18. Protection des zones à écologie fragile et participation de la CEFDHAC à la lutte contre l'avancée du désert et l'assèchement du Lac Tchad.
19. Economie verte : Catalyser le processus REDD+ vers l'économie verte (PNUE Nairobi est déjà avancée avec ce dossier dans le contexte de la RDCongo).
20. Sous-thème 7 : Services environnementaux (paiement des services environnementaux) - 7.1. Gestion durable des terres et services environnementaux - 7.2. Bonnes pratiques dans la GDT - 7.3. Protection des Bassins versants.

Au regard de l'affectation des points, nous pouvons classer les sous-thèmes retenus, par ordre, de la manière suivante :

- 1<sup>er</sup> : Tenure foncière.
- 2<sup>ème</sup> : Genre.
- 3<sup>ème</sup> : Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC.
- 4<sup>ème</sup> : Economie verte et durable.
- 5<sup>ème</sup> : Directives Sous-Régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG a la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.
- 6<sup>ème</sup> : Gouvernance, conservation et développement.

## **Module 4 : Préparation logistique / administrative du Forum Sous-Régional**

---

Ce module a été abordé à travers des travaux d'atelier.

### **1. Travaux d'atelier**

Ici, il s'agissait d'apporter des éléments de réponses clairs et précis aux différents points constituant la préparation logistique/administrative du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC. C'est ainsi que les participants / organismes représentés au séminaire ont été subdivisés de manière stratégique en trois (03) groupes suivant les thèmes ci-après :

- ✓ Groupe 1 : *Critères pour le choix des participants au prochain Forum Sous-Régional de la CEFDHAC - Cadre budgétaire pour l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum SR de la CEFDHAC.*
- ✓ Groupe 2 : *Cahier de charges du pays hôte - Draft du programme du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC. (N.B. : Celui-ci tiendra compte des événements possibles avant, pendant et après).*
- ✓ Groupe 3 : *Agence de facilitation, short-list - Mise en place d'un Comité d'organisation - Engagement des partenaires.*

Puis, les TdR (voir en annexe) ont été présentés aux groupes par le modérateur.

### **2. Restitutions en plénière (voir en annexe)**

En ce qui concerne les restitutions, un rapporteur a été désigné pour présenter les résultats du travail effectué par chaque groupe. Après cela, des remarques ont été faites à travers des échanges ; ceci dans le but d'améliorer le travail. Le résumé de ces remarques a donné ce qui suit, concernant chaque groupe :

- ✓ Groupe 1 :
  - Les partenaires financiers et techniques ne sont pas responsables d'organiser le Forum en détail, cela relève des membres de la CEFDHAC. Il faut bien préciser qui fait quoi.

- Documenter l'histoire de la CEFDHAC, existence du film.
  - Inviter le maximum de partenaires techniques et financiers, la liste n'étant pas exhaustive (ajouter GIZ,...).
  - Réfléchir sur les sommités (musiciens : Youssouf Ndour, diaspora, ...) et aussi sur les véritables acteurs pour l'animation et la recherche des fonds.
  - Exposition et marché de l'information.
  - Organiser l'atelier de restitution des foras et réseaux (préparation avant dans les pays et pendant pour alimenter le marché d'information).
  - Le comité d'organisation doit proposer très vite le calendrier et les actions à mener entre pays hôte et membres du CPR,...
- ✓ **Groupe 2 :**
- Préciser qu'il s'agit du transport local au point concernant la logistique.
  - Ajouter les aspects sécurité et santé (premiers soins) dans la logistique.
  - Ajouter un troisième jour dans le draft du programme.
- ✓ **Groupe 3 :**
- Pour contacter les partenaires, il faut un travail préalable au niveau de chaque institution (un budget avec des propositions concrètes).
  - Concernant l'avant Forum, ajouter invitation à adresser aux participants.
  - Ajouter le CIFOR au niveau de la short-list de l'Agence de Facilitation.

Pour conclure le module 4, la date de la tenue du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC a été fixée par les participants entre octobre et novembre 2012 (après des échanges / discussions) et ceci avant le Conseil des Ministres des forêts.

Enfin, le processus et les modalités de sélection des présentations à faire lors du Forum ont été donnés par le modérateur :

- Mise en place d'un Comité de sélection (élaborer des termes de références).
- Elaboration des Termes de Référence.
- Lancement d'un appel à proposition.
- Organisation de la sélection.
- Information aux personnes sélectionnées.
- Formalisation de la collaboration.

## Réunion du Comité de Pilotage Sous-Régional

---

Cette réunion restreinte regroupant les membres du Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC ainsi que les partenaires financiers et techniques avait pour but de visiter le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo, en vue de la signature d'une Convention CEEAC-CEFDHAC.

A l'issue de cette réunion, ladite offre technique et financière pour la Convention CEEAC-CEFDHAC a été jugée recevable, sous réserve des amendements proposés et à intégrer par l'Agence de Facilitation.

## Evaluation / Clôture du séminaire

---

L'évaluation a été faite à l'aide d'une fiche sur laquelle les participants devaient cocher leur degré de satisfaction par rapport à certains aspects liés au séminaire.

La clôture officielle de l'atelier a été marquée par deux mots de fin :

- Le mot du Président du Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC (**Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA**) : Il a remercié tous les participants pour leur participation active à ce séminaire. Il s'est réjoui de la qualité des contributions émises en précisant que la CEFDHAC dispose des outils pour développer assez de visibilité vers la marche pour Kigali. Ensuite, il a précisé qu'une 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire se tiendra pour voir à quel niveau sont mis en œuvre les résultats obtenus du présent séminaire. Il a enfin adressé ses sincères remerciements aux Partenaires Financiers et Techniques particulièrement à la GIZ pour ses différents appuis, au PACEBCo pour sa facilitation spécifique pour l'aboutissement de la Convention avec la CEEAC, à la présence soutenue des journalistes spontanément mis à disposition malgré l'information tardive.
- Le mot du Représentant du Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC (**Bihini Won Wa MUSITI - Coordonnateur Régional du PACEBCo**): Au nom du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, il a remercié tous les participants. Il a noté que la COMIFAC se réjouit des conclusions auxquelles les participants sont parvenus, conclusions qui démontrent de l'engagement de tous à la réussite du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC et à l'aboutissement de l'offre technique et financière pour la Convention CEEAC-CEFDHAC. Il a précisé que la COMIFAC va tenir le cap convenu et a prié les membres de la CEFDHAC de faire plus d'efforts dans la transmission de l'information. Pour terminer, et ceci au nom du SEA, il a dit que la COMIFAC peut apporter à la CEFDHAC un appui en communication à travers l'information en ligne.

## 6. RÉSULTATS OBTENUS

Au terme des différents exposés, échanges et travaux d'atelier et au vu des objectifs visés, les résultats escomptés ont été atteints. C'est ainsi que les participants ont :

1. adopté les thématiques sur lesquelles porteront les travaux du 7<sup>ème</sup> Forum Sous - Régional de la CEFDHAC, bien qu'il faille encore peaufiner leur rédaction ;
2. arrêté une période pendant laquelle il est possible de tenir le 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional (entre octobre et novembre 2012), la date sera plus précise après la connaissance de celle du Conseil des Ministres des Forêts ;
3. élaboré un draft du programme des travaux du Forum qui sera amélioré et validé après la tenue de la 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum ;
4. ressorti les critères de choix et la typologie des participants au 7<sup>ème</sup> Forum ;
5. adopté un draft du budget prévisionnel pour l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum ;
6. élaboré une liste non exhaustive des partenaires pouvant financer le Forum ;
7. élaboré le cahier des charges à soumettre au pays hôte ;
8. répertorié les activités à la tenue du Forum et élaboré leur chronogramme (activités avant, pendant et après le Forum) ; deux sous comités d'organisation seront mis en place et ils fusionneront au cours de la 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire ;
9. fixé le processus et les modalités de sélection des présentations au 7<sup>ème</sup> Forum ;
10. proposé une liste non exhaustive des agences de facilitation du Forum (le premier appel à manifestation pour le recrutement d'un agence de facilitation ayant été infructueux, un deuxième sera lancé au plus tard la 1<sup>ère</sup> semaine du mois d'avril 2012) ;
11. examiné et adopté le projet d'offre technique et financière pour la Convention CEEAC-CEFDHAC à soumettre au PACEBCo.

## 7. ÉVALUATION DU SÉMINAIRE

Cette partie qui avait pour but de permettre aux participants/tes d'apprécier l'ensemble du déroulement et des résultats du séminaire s'est faite à l'aide d'une fiche d'évaluation que chaque participant devait remplir de manière individuelle.

Cette fiche a permis à chacun des participants/tes de donner son impression sur les aspects tels que : la pertinence du séminaire, la qualité des exposés, les travaux en atelier, les échanges d'informations, la modération, le niveau de participation, la salle de travail, l'ambiance générale, ...

Après décompte des voix (voir tableau d'évaluation en annexe) et par rapport aux commentaires faits par les participants/tes, nous pouvons conclure que la satisfaction est totale et que ce séminaire était important et pertinent.

## 8. COMMUNIQUE FINAL

Sur convocation du Président du CPR, une réunion préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous - Régional de la CEFDHAC s'est tenu à Douala du 26 au 27 mars 2012 avec l'appui de la GIZ, du PACEBCO et de l'UICN. Elle avait pour objectif principal de mobiliser les idées et les moyens (matériels et humains) pour la réussite dudit Forum prévu à Kigali cette année 2012.

L'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels les coordonnateurs des réseaux (REFADD, REJEFAC, REPALEAC, RAPAR), les présidents des foras nationaux du Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad, les représentants de la COMIFAC, du Président et du vice président de la CEFDHAC, de la GIZ, de l'UICN, la Facilitation canadienne du PFBC et les personnes ressources.

Après le mot de bienvenue de l'Honorable **ESSOLA ETOA Louis Roger**, Président du CPR, Monsieur *THORSTEN Huber* de la GIZ a exprimé le souhait que cette réunion jette les bases permettant des avancées concrètes en matière de structuration et de contribution aux débats sur la gestion forestière dans la sous région.

Les travaux ont été déclarés ouverts par Monsieur **BIHINI WON WA MUSITI**, représentant le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.

Après cette cérémonie d'ouverture, les objectifs et l'agenda de l'atelier ont été présentés et adoptés par les participants avec quelques amendements. Les travaux se sont poursuivis en plénière sous la modération de Monsieur Didier Amougou. Ceux-ci ont porté sur les points suivants :

- exposés sur certaines thématiques par les personnes ressources ;
- échanges et débats sur le thème et les sous thèmes du 7<sup>ème</sup> Forum sous régional ;
- travaux en groupe sur les éléments préparatifs du 7<sup>ème</sup> Forum Sous Régional.

Les travaux ont été ponctués par une réunion du Comité de Pilotage Sous - Régional et dont l'objet portait essentiellement sur l'examen de l'offre technique et financière pour la convention CEEAC/PACEBCO-CEFDHAC.

A l'issue des échanges et débats, les conclusions suivantes ont été retenues :

- a) S'agissant des thématiques à débattre lors du forum sous régional :  
**Thème central** : « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles ».  
**Sous thèmes classés par ordre d'importance selon les notes attribuées par les participants** :
1. Tenure foncière.
  2. Genre.
  3. Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC.
  4. Economie verte et durable.
  5. Directives sous-régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.
  6. Gouvernance, conservation et développement.
- b) Pour ce qui est des autres points constitutifs de l'atelier préparatoire (draft du programme, critères de choix des participants, cadre budgétaire, cahier de charge des participants, ...), le cadrage et les orientations précises ont été proposés ; la période probable de la tenue de ce Forum se situe en octobre ou novembre 2012, après le Conseil des Ministres des forêts.
- c) En ce qui concerne le choix de l'Agence de Facilitation Sous régionale, l'appel à manifestation d'intérêt a été déclaré infructueux et sera relancé dans les prochains jours ; une liste des organisations potentielles à cibler lors de la diffusion a été proposée.
- d) Quand à l'offre technique et financière pour la convention CEEAC/PACEBCO-CEFDHAC, elle a été jugée recevable, sous réserve des amendements proposés et à intégrer par l'Agence de facilitation.

La réunion s'est achevée par le mot de remerciement du Président du CPR et le discours de clôture du représentant du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.

Fait à Douala, 27 mars 2012

Les participants

## 9. CONCLUSION

Le séminaire préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC qui s'est effectivement tenu à Douala du 26 au 27 mars 2012 s'est déroulé de façon très satisfaisante, au regard de l'analyse des fiches d'évaluation. L'approche méthodologique proposée, basée sur des échanges et travaux d'atelier a permis



aux participants/tes de faire des propositions concrètes en vue de la préparation du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC et de sa réussite.

Toutefois, pour peaufiner tout ce qui a été élaboré durant ce séminaire, une 2<sup>ème</sup> réunion préparation au 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC se tiendra et ceci permettra d'examiner le niveau de mise en œuvre des différents points adoptés. Il serait donc important de réaliser des actions immédiates pour ne pas laisser refroidir l'engouement que ce séminaire a suscité pour les participants.

## ANNEXES

- ✓ *Annexe 1 : Termes de Référence du séminaire*
- ✓ *Annexe 2 : Liste des participants*
- ✓ *Annexe 3 : Programme du séminaire*
- ✓ *Annexe 4 : Mots d'ouverture*
- ✓ *Annexe 5 : Exposés*
- ✓ *Annexe 6 : Travaux de groupes*
- ✓ *Annexe 7 : Evaluation du séminaire*
- ✓ *Annexe 8 : Galerie photos*

## ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE DU SÉMINAIRE

### ATELIER PRÉPARATOIRE AU 7<sup>ème</sup> FORUM SOUS-REGIONAL DE LA CEFDHAC 26 - 27 mars 2012, Résidence la Falaise - Douala

---

#### NOTE D'ORIENTATION

##### I. Contexte et justification

Le traité de la COMIFAC attribue à la CEFDHAC un rôle de cadre de concertation et de débats sur des thématiques de développement forestier. Les éléments de solutions aux problèmes des populations doivent provenir de la base, représentée par des réseaux solides et crédibles de la CEFDHAC ainsi que les fora nationaux réunissant tous les groupes d'acteurs impliqués dans la gestion des ressources forestières.

Depuis la mise en place du Comité de Pilotage sous-régional et la tenue de sa première réunion, la COMIFAC et les Partenaires au développement attendent que des propositions concrètes pour une gestion responsable des ressources forestières d'Afrique Centrale proviennent en abondance de la CEFDHAC et remontent de façon régulière, pour contribuer à la prise de décision par le Conseil des Ministres.

Mais depuis la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage tenue en mars 2011 à Kigali, la CEFDHAC est en proie à des difficultés de financement qui annihilent les efforts de mise en œuvre de sa feuille de route, notamment l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum sous-régional.

Conformément à la feuille de route adoptée en avril 2011 à Kigali, la tenue du 7<sup>ème</sup> Forum sous-régional devrait, comme pour les six précédents, être précédée de deux ateliers préparatoires. Le premier est prévu à Douala, en prélude à la réunion du CCR, tandis que le second se tiendra à Kigali, pour passer au peigne fin les activités avant la tenue du forum dans cette ville.

La rencontre de Douala se penchera sur les enjeux de la 7<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC, sur l'organisation de la CEFDHAC elle-même (renouvellement des instances), le contenu technique du rôle de la CEFDHAC, les orientations clés sur les thématiques, la mise en œuvre du Plan de convergence, la représentativité de la société civile dans les instances de décision et dans les fora internationaux (comme Rio+20).

##### II. Objectif Global

Mobiliser les idées et les ressources nécessaires (matérielles et humaines) pour la réussite du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC.

##### III. Objectifs spécifiques

L'atelier devra spécifiquement :

- actualiser les objectifs et les résultats attendus, tels que déclinés par la feuille de route adoptée à l'issue des travaux de la 2<sup>ème</sup> réunion du CPR.

Il veillera à arrêter :

- l'état de la mise en œuvre de la feuille de route de Kigali et les argumentaires détaillés pour chaque point ;
- la confirmation de la date du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional envisagé en mai 2012 ;
- les thématiques sur lesquelles devraient porter les débats de Kigali, ainsi que les communications s'y rapportant ;
- le programme des travaux ;
- la liste provisoire des participants ;
- les discussions et échanges sur la logistique (protocole, salle des réunions, hébergement des invités, nutrition des participants et déplacements des invités et des participants) ;
- le cahier des charges susceptibles d'être supportées par le pays hôte ;
- le budget de la rencontre ;
- les modalités d'adoption des présentations ;
- les contraintes liées au financement ;
- les activités préalables à mener par chaque forum national, chaque réseau et par le bureau du CPR.
- la préparation du projet de programme et de plan de travail de la CEFDHAC pour les 3 prochaines années, dans le but de renforcer et mieux structurer la participation des acteurs à tous les niveaux :
  - Projet de plan de travail du CPR ;
  - Projet de plan de travail des fora nationaux avec un renforcement des secrétariats de ces fora notamment, avec les coordinations nationales COMIFAC, leurs bureaux et les plates formes de concertation au niveau local (en zone rurale) ;
  - Projet de Plan de travail des réseaux au niveau régional et au niveau des pays.

Les participants devront également :

- visiter le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo, en vue de la signature d'une convention CEEAC-CEFDHAC ;
- évaluer le niveau de la procédure de consultation pour le choix définitif de l'agence de facilitation.

#### **IV. Résultats attendus**

Aux termes des travaux, les produits ci-après sont obtenus :

- les thématiques sur lesquelles porteront les travaux du 7<sup>ème</sup> Forum sous-Régional sont adoptées :
  - la date du 7<sup>ème</sup> Forum sous-Régional est arrêtée ;
  - le programme provisoire des travaux est élaboré ;
  - la liste provisoire des participants est adoptée ;
  - le budget prévisionnel est adopté ;
  - la liste des partenaires pouvant financer le forum est élaborée ;
  - le cahier des charges à soumettre au pays hôte est élaboré ;

- les activités préalables à la tenue du Forum sont répertoriées et leur chronogramme élaboré ;
- le processus et les modalités de sélection des présentations sont fixés ;
- les chronogrammes des activités à mener par les fora nationaux et les réseaux (en prélude) au 7<sup>ème</sup> Forum sont arrêtés ;
- Le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo est examiné et adopté.

## V. Participants

- Les Présidents des Fora nationaux (10).
- Les Coordonnateurs des réseaux (05).
- Le représentant du Président en exercice de la COMIFAC (Président de la CEFDHAC).
- Le représentant du Gouvernement Rwandais (qui viendra avec le Mandat du Ministre).
- Le représentant du Ministre Gabonais chargé des Forêts (Vice-président de la CEFDHAC).
- Le représentant du Secrétaire Général de la CEEAC.
- Le secrétaire exécutif de la COMIFAC.
- Les personnes ressources.
- Les représentants des OSC camerounaises et de la sous-région.
- Les partenaires : PFBC, Banque Mondiale, Union européenne, GIZ, ACDI, AFD, USFS, Pays-Bas, Norvège, JICA, WWF, CARPE, UICN...

## VI. Méthodologie de travail

- Brainstorming à la suite d'éléments de travail préalablement préparés et introduits par le modérateur.
- Rappel du thème central retenu lors de la première réunion du CPR tenu à Bangui et débats sur son actualisation ou non.
- Présentation des thématiques retenues dans la feuille de route de Kigali et de celles sur lesquelles portent les débats sous-régionaux.
- Examen des documents de référence constitués des actes des six précédents fora ensemble leur cadre logique de préparation.
- Discussions en plénière.
- Mise en place des groupes de travail.
- Travaux en groupes.
- Plénières (restitutions) et adoption des orientations à retenir.

## VII. Financement

GIZ, CEEAC/BAD (Projet PACEBCo).

## VIII. Modération

Un acteur de la Société Civile, choisi parmi six curricula.

**IX. Date**

26 au 27 mars 2012.

**X. Lieu**

Douala - Cameroun (Hôtel Résidence la Falaise).

## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Noms et prénoms	Institution	Fonction / Poste	Téléphone	Email
7.	TCHUANTE TITE Valery	COMIFAC	Expert Suivi - Evaluation	+237 96 04 29 72	<a href="mailto:tvchtuante@comifac.org">tvchtuante@comifac.org</a>
8.	FOUTH Danièle	GIZ	Conseiller Technique	+237 75 29 67 69	<a href="mailto:danielle.fouth@giz.de">danielle.fouth@giz.de</a>
9.	JIAGHO Remi	UICN	Chargé de programmes	+237 99 76 06 59	<a href="mailto:remi.jiagho@uicn.org">remi.jiagho@uicn.org</a>
10.	DIHOUKAMBA Parfait	REPALEAC	Secrétaire Général	+242 06 669 42 04 +242 05 785 59 03	<a href="mailto:pdihoukamba@yahoo.fr">pdihoukamba@yahoo.fr</a> <a href="mailto:repaleac@yahoo.fr">repaleac@yahoo.fr</a>
11.	LOUMETIO Joël	FN CEFDHAC CONGO	Président	+242 06 668 38 23	<a href="mailto:loumeto@hotmail.com">loumeto@hotmail.com</a> <a href="mailto:jloumeto@comifac.org">jloumeto@comifac.org</a>
12.	BIHINI WON WA Musiti	PACEBCO	Coordonnateur Régional	+237 99 83 72 91	<a href="mailto:bihini.won.musiti@pacebco-&lt;br/&gt;ceeac.org">bihini.won.musiti@pacebco- ceeac.org</a>
13.	YANTIO YANTIO Debazou	UGP / PACEBCo	Spécialiste en Suivi - Evaluation	+237 22 00 08 41 / 96 84 94 30 / 77 74 60 74	<a href="mailto:debazou.yantio@pacebco-&lt;br/&gt;ceeac.org">debazou.yantio@pacebco- ceeac.org</a>
14.	SABUMUKIZA Savin	Forum CEFDHAC	Président du FN CEFDHAC Burundi	+254 79 96 83 38	<a href="mailto:sabumukiza@yahoo.fr">sabumukiza@yahoo.fr</a> <a href="mailto:sabumukizasa@gmail.com">sabumukizasa@gmail.com</a>
15.	BOUSSENGUE Athanase	Ministère des Eaux et Forêts Gabon	Conseiller Technique du Ministre	+241 07 61 78 75 / 06 73 06 56	<a href="mailto:boussengs@yahoo.fr">boussengs@yahoo.fr</a>
16.	MASSO Rose Pélagie	REFACOF / Cam- Eco	Membre du Bureau Régional	+237 99 90 88 75	<a href="mailto:rosymass1@yahoo.fr">rosymass1@yahoo.fr</a>
17.	BIGOMBE LOGO Patrice	Forum CEFDHAC Cameroun	Conseiller	+237 77 75 83 10	<a href="mailto:patricebigombe@hotmail.com">patricebigombe@hotmail.com</a>
18.	BASHIGE Eulalie	REFADD	Coordinatrice Régionale	+243 99 813 02 96	<a href="mailto:elbashige44@hotmail.com">elbashige44@hotmail.com</a>

Séminaire préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional de la CEFDHAC  
Douala, du 26 au 27 mars 2012

19.	ESSOLA ETOA Louis Roger	CPR	Président CPR	+237 77 74 30 25	<a href="mailto:alossierl@yahoo.fr">alossierl@yahoo.fr</a>
20.	EYANG EFFA Edwige	Forum CEFDHAC Gabon	Présidente du Forum Gabon	+241 07 57 18 27 / 06 03 83 62	<a href="mailto:eyang_effa_edwige@yahoo.fr">eyang_effa_edwige@yahoo.fr</a> <a href="mailto:fensed21@yahoo.fr">fensed21@yahoo.fr</a>
21.	ELENGA Gaius	COMIFAC - RDC Ministère Env.	Assistant Technique & Expert	+243 81 155 70 57	<a href="mailto:gaius_elenga@yahoo.fr">gaius_elenga@yahoo.fr</a>
22.	PASSE SANAND Patrice	OCDN CEFDHAC	Coordonnateur National et Pdt FN	+236 75 56 47 02 / 70 97 31 29	<a href="mailto:psassesanand@yahoo.fr">psassesanand@yahoo.fr</a> <a href="mailto:ocdn2001@yahoo.fr">ocdn2001@yahoo.fr</a>
23.	TAMOIFO NKOM Marie	REJEFAC	Coordinatrice Régionale	+237 99 84 61 13 / 75 38 43 35	<a href="mailto:tamoifo@gmail.com">tamoifo@gmail.com</a>
24.	MINDJA Jeanne - Marie	GRAMUE	Directrice	+237 77 78 10 75	<a href="mailto:mindja73yahoo.fr">mindja73yahoo.fr</a>
25.	NGOY Bienvenu	CEFDHAC - RDC Forum National	Président	+243 99 818 47 66	<a href="mailto:bienvenu_ngoy@yahoo.fr">bienvenu_ngoy@yahoo.fr</a>
26.	SALES IPUWA Eloïsa	Forum national REFADD	Présidente	+240 22 22 712 41	<a href="mailto:admad_2004@yahoo.fr">admad_2004@yahoo.fr</a>
27.	LEMETIO Jean	Ministère des Forêts et de la Faune	Représentant Coordonnateur National COMIFAC pour le Cameroun	+237 96 15 02 45	<a href="mailto:jean.lemotio@yahoo.fr">jean.lemotio@yahoo.fr</a>
28.	MOULNANG TAL	Min. Env. Et Res. Haliatipas du Tchad	Coordonnateur National COMIFAC	+235 66 22 75	<a href="mailto:moulnangt@gmail.com">moulnangt@gmail.com</a>
29.	HABIYA MBERE Thadée	Forum National CEFDHAC	Président	+250 78 850 18 44	<a href="mailto:habiyambereth@yahoo.fr">habiyambereth@yahoo.fr</a>
30.	MUTUYEYEUZU Alphonse	MINIRENA / RNRA	Coordonnateur programme PACEB Co au Rwanda Représentant Ministre Rwandais	+250 78 433 82 33 / 72 848 22 20	<a href="mailto:mutuyalpo@yahoo.fr">mutuyalpo@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mutuyalpha@gmail.com">mutuyalpha@gmail.com</a>
31.	Huber THORSTEN	GIZ / COMIFAC	Conseiller Technique	/	<a href="mailto:thorsten.huber@giz.de">thorsten.huber@giz.de</a>



32.	NDIKUMAGENGE Cleto	PFBC	Facilitateur Délégué	+237 94 26 50 12	<a href="mailto:cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org">cleto.ndikumagenge@pfbc-cbfp.org</a>
33.	CHEKEM Pierre	ONG PARTNERSHIP	Coordonnateur	+237 77 77 99 62	<a href="mailto:p_chekem@yahoo.co.uk">p_chekem@yahoo.co.uk</a>
34.	ZAM Jean Jacques	REPAR	Coordonnateur		
35.	TSANGUEU-SEPOU Julienne	Gender Lenses	Consultante / Experte en Genre	/	<a href="mailto:tsangueuseppou@hotmail.com">tsangueuseppou@hotmail.com</a>
36.	AMOUGOU A. Adrien Didier	PLANET SURVEY	Consultant	+237 96 77 59 94	<a href="mailto:didieramougou@yahoo.fr">didieramougou@yahoo.fr</a>

### ANNEXE 3 : PROGRAMME DU SÉMINAIRE

DATE	HORAIRES	MODULES / ACTIVITES	RESPONSABLES
<b>JOUR 0</b>			
25-03-12	Arrivée et installation des participants et personnes ressources à l'Hôtel Résidence la Falaise d'Akwa		
<b>JOUR 1</b>			
26-03-12	09H00-09H45	<b>Module 0 : Phase protocolaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot du Président du CPR de la CEFDHAC</li> <li>• Mot d'un représentant des Partenaires</li> <li>• Mot du SEA COMIFAC</li> </ul>	CEFDHAC PACEB Co ou GIZ COMIFAC
	09H15-10H15	<b>Cocktail d'ouverture offert par la CEAC éventuellement</b>	
	10H15-11H30	<b>Module 1 : Introduction générale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Présentation des objectifs et résultats du séminaire</li> <li>• Méthodologie</li> <li>• Règles de l'atelier</li> <li>• Modalités pratiques</li> </ul>	Modérateur
	11H30-12H15	<b>Module 2 : Niveau d'avancement des préparatifs pour le FSR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème central du FSR « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles »</li> </ul>	Secrétaire CPR de la CEFDHAC
	12H15-13H15	<b>Module 3 : Exposés des personnes ressources</b> 1. Exposé sur l'économie verte et durable Questions / réponses, synthèses	Patrice Bigombe
	13H15-14H15	<b>Pause déjeuner</b>	
	14H15-15H00	2. Exposé sur le genre Questions / réponses, synthèses	Julienne Tsanguéu Seppou
	15H00-15H45	3. Exposé sur la directive « participation de la population locale, autochtone et les ONG... » Questions / réponses, synthèses	Patrice Bigombe
	15H45-16H15	<b>Pause café</b>	
	16H15-17H00	4. Exposé sur le plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC Questions / réponses, synthèses	Valéry Tchuante
<b>JOUR 2</b>			
27-03-12	09H00-09H45	5. Exposé sur la tenure foncière Questions / réponses, synthèses	Rose Masso
	9H45-10H30	6. Exposé sur gouvernance, conservation et développement Questions / réponses, synthèses	Pierre Chekem
	10H30-11H00	<b>Pause café</b>	

	11H00-11H30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel des sous-thèmes retenus au terme des débats et proposition de la méthodologie pour le choix de présentations à faire lors du forum sous-régional</li> </ul>	Modérateur
	11H30-13H15	<b>Module 4 : Préparation logistique / administratif du Forum Sous-régional</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Critères pour le choix des participants</li> <li>Cadre budgétaire</li> <li>Engagement des partenaires</li> <li>Cahier de charges du pays hôte</li> <li>Draft du programme</li> <li>Agence de facilitation (short-list)</li> <li>Mise en place d'un comité d'organisation</li> </ul>	Modérateur
	13H15-14H15	<b>Pause déjeuner</b>	
	Après-midi	<b>Réunion du Comité de Pilotage Sous - Régional:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examen offre technique et financière pour la convention CEEAC/CEFDHAC</li> </ul>	
	17H00	<b>Cérémonie de clôture et fin de l'atelier</b>	

## ANNEXE 4 : MOTS D'OUVERTURE

### Mot du Président du CPR de la CEFDHAC (Hon. ESSOLO ETOA Louis Roger)

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;  
Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ;  
Monsieur le FD / PFBC ;  
Messieurs les Représentants des Présidents et Vice-présidents de la CEFDHAC ;  
Monsieur le Représentant du Gouverneur Rwandais ;  
Monsieur le Coordonnateur du Projet PACEBCO ;  
Monsieur le Conseiller au Bureau d'Appui GIZ, Appui à la COMIFAC ;  
Messieurs les Représentants des Organisations Partenaires ;  
Mesdames et messieurs les Présidents des Fora Nationaux CEFDHAC ;  
Mesdames et messieurs les Coordonnateurs des Réseaux de la CEFDHAC ;  
Distinguées Personnes Ressources ;  
Mesdames, Messieurs ;

J'ai peur de ne point être seul, et donc je me réjouis à l'idée que plus d'un ici, sinon vous tous, vous partagez avec moi, la joie de la tenue effective de cette rencontre dite préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum Sous - Régional de la CEFDHAC, qui était annoncée dans notre feuille de route adoptée en avril 2011 à Kigali pour se tenir dans les six mois qui suivaient notre séparation, et dont les assises s'ouvrent enfin, bel et bien, aujourd'hui - Ouf ! Tout ça pour ça ? Pourrions-nous dire !!!

Permettez-moi donc de saisir l'opportunité singulière que m'offre cette occasion unique, pour adresser à chacune et chacun de vous, une chaleureuse, cordiale et surtout fraternelle bienvenue, chez vous ici au Cameroun, berceau de nos ancêtres et carrefour de nombreuses foires aux idées régulièrement organisées pour la gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo, et spécialement dans cette salle de conférence de l'hôtel Résidence la Falaise, qui vous est si familière, qui va abriter pendant deux jours nos travaux.

Mes souhaits de bienvenue plus enjôlés pour mes collègues et amis membres du Comité de Pilotage Sous-Régional, instance au sein de laquelle nous nous réjouissons de la toute première participation de l'Agence de Facilitation Sous-Régionale, telle que nous l'avons recrutée à titre exceptionnel lors mes travaux précités.

C'est aussi avec une considération de hauteur qui sied, que je salue la présence parmi nous, du représentant des Etats à travers la CEEAC et des représentants des Ministres dont la proximité avec la question autour de laquelle nous sommes ici réunis, a amené leurs différents mandats, à les désigner pour faire corps avec nous pendant nos assises.

Dans cette adresse, j'exprime mes sincères remerciements à la CEEAC, à la BAD, à la GIZ et au projet PACEBCo pour leurs soutiens financiers et logistiques à la tenue des présentes assises. Ces mêmes remerciements sont destinés à l'UICN pour son accompagnement technique.

Mesdames, Messieurs,

Depuis l'extinction à Libreville en 2007, des lampions de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC, nous voici, enfin, et au bénéfice des textes adoptés à l'occasion desdits travaux, qui donnent compétence au CPR d'organiser le FSRP, nous voici disais-je, en route vers la 7<sup>ème</sup> CEFDHAC, annoncée dans les deux mois prochains à Kigali.

Muselée, bâillonnée, je dirais même, sans exagération aucune, mais bien collé à la réalité qui est la nôtre, embastillée depuis avril 2011, la CEFDHAC retrouve enfin la possibilité d'avoir ce jus précieux qu'est le soutien technique et financier des partenaires, pour donner sans voix, par ce qui sera, je ne puis en douter un seul instant, la position ou les positions des acteurs non-étatiques par rapport à des thématiques dont vous apprécierez l'importance et la pertinence et qui constitueront le socle des débats, des échanges d'expériences et de dialogue lors du 7<sup>ème</sup> Forum.

C'est donc pour concevoir et dresser le cadre de cet arène pugilistique de grande envergure, pour les différentes parties prenantes à la gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo en général, et pour les organisations de la Société Civile en particulier, que nous allons mettre à contribution nos deux jours de travaux. La note d'orientation dont l'élaboration s'est faite en ligne, avec vos différentes contributions, en a défini les modalités. Il s'agit maintenant pour nous, de la mettre en musique, car c'est nous et nous seuls qui seront au départ et à l'arrivée, en termes d'inputs et d'outputs, de cette réunion. Les autres acteurs ont tous les yeux sur nous.

Pour saler notre addition, nous examinerons à huis-clos quelques dossiers sensibles dont le CPR a été saisi. Il s'agit de :

- projet de Convention CEEAC - CEFDHAC ;
- la participation de la CEFDHAC au Conseil d'Administration du FFBC ;
- la préparation de la participation de la CEFDHAC à Rio +20.

Au regard de cet agenda, je ne doute pas un seul instant, et même que je nourris la conviction que vous vous ferez fort de l'intérêt que vous accordez à la DRN pour que nos travaux soient nourris de vos contributions dont la qualité et la pertinence nous ont toujours permis de disposer de résultats palpables pour mettre en place et de bâtir, au niveau de vos réseaux et fora, une CEFDHAC debout, une CEFDHAC qui rassure, une CEFDHAC qui marche, une CEFDHAC qui élabore des positions à partir des conclusions consensuelles auxquelles aboutissent ses débats.

Par rapport à son âge et au chemin parcouru, la CEFDHAC a le défi d'aller plus loin que sa réforme et sa redynamisation. Elle doit ambitionner de faire le focus sur les messages forts qu'elle veut développer dans la Sous-région et sur les plates-formes internationales. Elle doit saisir la COMIFAC et le Sommet des chefs d'Etats, des positions de ses membres.

A Kigali, nous devons faire sortir les voix. Nous devons faire parler tous les acteurs. Dès maintenant, il nous appartient d'en définir le contenu technique.

Je m'en voudrai de clore mon propos, sans remercier très sincèrement, tous ceux qui ont pu trouver de la place dans leur agenda ô combien chargés, pour retenir le temps

nécessaire pour venir participer à cet atelier. Je m'adresse également à ceux qui n'ont pas encore pu nous rejoindre pour qu'ils hâtent leur arrivée.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

 **Mot d'un représentant des Partenaires (Huber THORSTEN - GIZ)**

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,  
Monsieur le Président du CPR,  
Monsieur les membres du CPR,  
Chers participants,

C'est avec un grand plaisir pour moi de prendre la parole ce jour au nom des partenaires au développement à cet atelier préparatoire au 7<sup>ème</sup> FSR.

Depuis que la CEFDHAC a été reformée en 2007, elle est entrée dans un processus de métamorphose dans le sens de réviser son ancrage institutionnel et son mode de fonctionnement, afin de faire de la CEFDHAC un organe sous-régional dynamique de concertation et de proposition que tous les acteurs appellent de leurs vœux.

Depuis lors, le processus de renforcement de la dynamique sous régionale de cette institution a été entamée et concrétisée par la mise en place des Foras nationaux et la structuration de certains réseaux.

Cependant, l'institution demeure fragile dans son fonctionnement au niveau régional et national pour jouer pleinement son rôle d'animateur du débat démocratique pour la gestion concertée des écosystèmes forestiers denses et humides de l'Afrique Centrale.

Je voudrais - par cette occasion qui m'est offerte - tout d'abord vous féliciter pour tous les efforts, qui ont permis d'atteindre les avancées obtenus aujourd'hui, mais aussi attirer votre attention sur la nécessité de renforcer le dynamisme et la pro-activité dans vos initiatives et relations avec les partenaires et avec d'autres réseaux et acteurs de la gestion des ressources forestières.

Chers participants,

Cet atelier préparatoire au 7<sup>ème</sup> FRS de la CEFDHAC, dont l'objectif général est de mobiliser les idées et les moyens (matériels et humains) pour la réussite du 7<sup>ème</sup> forum sous-régional de la CEFDHAC, est une occasion idoine. Il va aussi jeter les bases permettant d'apporter des avancées concrètes en matière de structuration, de contribution aux débats sur la gestion forestière dans la sous région. Elle est enfin une occasion pour d'arrêter et impulser la mise en œuvre des priorités de la CEFDHAC et de ses réseaux pour les prochains mois.

Au vue de qualité des participants que vous êtes, je ne doute pas un seul instant que les objectifs seront atteints. Les partenaires que nous sommes, allons rester très attentifs aux résultats qui vont être les éléments moteurs de leur engagement dans le processus d'accompagnement de la CEFDHAC dans les prochaines années.

Vive la CEFDHAC  
Vive la coopération internationale  
Je vous remercie

 **Mot d'un représentant du SEA de la COMIFAC (BIHINI WON WA Musiti)**

**Monsieur le Président du Comité de pilotage de la CEFDHAC,  
Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs régionaux des réseaux affiliés à la  
CEFDHAC ;  
Messieurs les Présidents des Fora Nationaux ;  
Messieurs les représentants des coordonnateurs nationaux de la COMIFAC ;  
Monsieur le Facilitateur Délégué du PFBC ;  
Monsieur le représentant du projet GIZ d'appui à la COMIFAC ;  
Monsieur le représentant de l'UICN,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, Monsieur Martin TADOUM n'a pas pu faire le déplacement de Douala pour cause de conflit d'agendas, ce dont il s'en excuse. Il m'a donc chargé de prononcer en son nom ce mot d'ouverture.

Je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de la présente ouverture des travaux de l'Atelier préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum sous-régional de la CEFDHAC.

Permettez-moi de vous adresser les mots de chaleureuse bienvenue à cet atelier. Aussi, voudrais-je vous remercier pour avoir bien voulu y prendre part en dépit de votre agenda chargé, et vous souhaiter un agréable séjour à Douala.

Je tiens également à exprimer la reconnaissance de la COMIFAC à la CEEAC, la BAD à travers le PACEBCo, la GIZ et l'UICN pour leurs appuis à l'organisation des présentes assises.

Un an après Kigali, où nous nous sommes rencontrés à l'occasion du 2<sup>ème</sup> Comité de pilotage de la CEFDHAC, nous voici une fois de plus réunis dans le cadre de la première des deux réunions préparatoires en prélude à l'organisation prochaine du septième forum sous-régional de la CEFDHAC. En effet, ces deux rencontres rentrent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route adoptée au Rwanda en 2011.

**Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, le forum sous-régional est l'instance suprême de décision et d'orientation de la CEFDHAC qui réunit les représentants des différentes parties prenantes pour nourrir les débats régionaux au processus de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. C'est dire toute l'importance accordée à ce forum sous-régional dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des ministres de la COMIFAC, la prise de décisions sur les événements, et les campagnes annuelles sur la base des préoccupations remontant des réseaux et des fora nationaux.

Conformément à la Convention de collaboration entre la COMIFAC et la CEFDHAC adoptée en 2008, les deux institutions sont appelées à coopérer dans divers domaines. Je citerai



l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux ainsi que des ateliers ou concertations thématiques s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé.

**Mesdames et Messieurs,**

Quatre ans après la mise en place des organes de réforme de la CEFDHAC et au moment où nous nous activons pour l'organisation de la 7<sup>ème</sup> session du forum sous-régional, fort est d'admettre que cette institution demeure fragile dans son fonctionnement au niveau régional et national. Les contraintes d'ordre technique et financière qui entravent son bon fonctionnement ne lui permettent pas de réaliser pleinement les actions de sa feuille de route.

Pourtant, la CEFDHAC mérite d'être soutenue pour jouer pleinement son rôle d'espace de dialogue qui favorise le débat démocratique pour la gestion concertée des écosystèmes forestiers denses et humides d'Afrique Centrale.

En tant que partie prenante qui contribue à la mise en œuvre du Plan de Convergence et des initiatives sous-régionales telles que le PACEBCo, l'Afrique Centrale a besoin d'une CEFDHAC forte pour jouer efficacement son rôle. A ce titre, comme toutes les autres institutions sous-régionales du Traité, la COMIFAC se doit d'accompagner cette institution dans ses missions.

Il s'agit entre autres de l'organisation des fora nationaux et du forum sous-régional, l'appui à la mise en œuvre des plans d'actions des réseaux affiliés à la plate-forme ou encore le recrutement de l'agence de facilitation.

**Mesdames et Messieurs,**

Durant les deux jours de travaux, je suis persuadé de la qualité des conclusions des réflexions que nous aurons à murir notamment sur le thème central et les sous-thèmes du forum sous-régional, l'organisation du forum et l'adoption du projet d'offre technique et financière de la convention entre la CEEAC et la CEFDHAC dans le cadre de la mise en œuvre du PACEBCo.

Pour terminer, je réitère la gratitude de la COMIFAC à la CEEAC, la BAD, la GIZ et l'UICN pour leurs appuis multiformes à la CEFDHAC et aux organisations de la société civile dans la sous-région, tout en les exhortant à poursuivre ces appuis en vue de la tenue de la septième session de la CEFDHAC.

Sur ce, je souhaite à tous, des échanges fructueux et déclare ouvert l'Atelier préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum sous-régional de la CEFDHAC.

Vive la CEFDHAC

Vive la COMIFAC

Vive la Coopération sous-régionale

Je vous remercie

## ANNEXE 5 : EXPOSES

### **EXPOSE N° 1 : PARTICIPATION MULTI-ACTEURS A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES**

Présenté par : EYANG EFFA Edwige - Secrétaire du CPR de la CEFDHAC, Présidente du forum National Gabon

#### 1. Contexte

- Lancement du chantier de la préparation du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional dont le thème principal avait été arrêté à Bangui.
- Mobilisation des idées et ressources nécessaires pour la réussite du 7<sup>ème</sup> Forum Sous-Régional.
- Définir les sous-thèmes qui seront abordés lors de ce forum sous-régional.

#### 2. Justification (1)

Gestion des ressources naturelles :

- Mise en exergue des problèmes de gestion de l'espace et les différents conflits liés à la gestion des ressources (plan d'affectation des terres en fonction des usages).
- Eviter que les écosystèmes forestiers ne soit que l'unique aspect du forum sous-régional. Prendre en compte les changements climatiques et la dégradation des ressources.
- Quelles sont les étapes nécessaires vers la démocratisation de la gestion des ressources naturelles?
- Comment influencer les politiques autour de la gestion des ressources?
- Renforcement des compétences des acteurs pour la gestion des ressources naturelles.
- Gestion intégrée des ressources naturelles par approche multi-acteurs.

#### 3. Suggestion des sous-thèmes :

- Changements climatiques, + Biocarburant + Marché de Carbone.
- Changements climatiques, les écosystèmes naturels et les énergies.
- Politiques d'amélioration de la gestion des écosystèmes forestiers et la REDD.
- Infrastructures.
- Gouvernance des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté.
- Industries extractives.
- Tenure foncière et accès aux ressources.

- ◆ Le thème central et les sous-thèmes ainsi présentés doivent-ils être maintenus?
- ◆ Devront-ils être réactualisés?
- ◆ Quoi changer étant donné que les ajouts éventuels seront faits au terme des présentations suivies de débats dans la journée?

## **EXPOSE N° 2 : EN ROUTE POUR RIO+20 : L'ECONOMIE VERTE ET DURABLE, Sésame du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ?**

---

Présenté par : Patrice BIGOMBE LOGO - Forum CEFDHAC Cameroun, Participant à la Conférence de l'OIF de Lyon Rio+20

---

### **PLAN DE LA PRESENTATION**

---

1. Rio 92, 20 après : bilan mitigé et décevant du développement durable
  2. Définition et promesses de l'économie verte
  3. Appréhensions et interrogations autour de l'économie Verte
- 

#### **1. 20 ans après RIO 92: Quel bilan pour le DD ?**

##### **1.1. Définition du Développement Durable**

*Un peu d'histoire :*

- ✓ **apparition officielle** du mot en 1980 dans le document intitulé Stratégie de la Conservation Mondiale produit par le PNUE, l'UICN et WWF ;
- ✓ **formalisation** en 1987 dans le rapport des Nations Unies, Notre avenir à tous, dit Rapport Brundtland, du nom de la Ministre Norvégienne qui en a coordonné la rédaction ;
- ✓ **consécration** au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (3-14 juin 1992).

**Définition :**

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » : écologiquement durable, économiquement viable et socialement équitable.

Le développement durable affirme que la protection de l'environnement doit partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément.

##### **1.2. Bilan mitigé et décevant du Développement Durable**

Les Nations Unies ont publié deux rapports d'évaluation (avril 2010 et août 2011):

- ✓ **Reconnaissance des progrès accomplis** et des changements intervenus dans la protection et la gestion durable de l'environnement : évolutions juridiques et institutionnelles, amélioration des connaissances sur les écosystèmes, innovations techniques et technologiques dans la gestion de la biodiversité, émergence et consolidation d'une conscience écologique mondiale, etc.
- ✓ Mais aussi reconnaissance des **lacunes** qui subsistent dans la mise en œuvre du développement durable et les **nouvelles menaces**, ainsi que les **nouveaux défis** qui interpellent l'humanité : perte continue de la biodiversité, persistance du réchauffement climatique, insécurité alimentaire, persistance et diversification

de l'exploitation forestière illégale, intensification des pollutions atmosphériques et marines, ruée vers les terres agricoles, raréfaction de l'eau, crises financières multiples, etc.

## 2. Définition et promesses de l'Economie Verte

L'AG des Nations Unies, dans sa Résolution A/RES/64/236 du 24 décembre 2009, a fixé 03 objectifs à la Conférence Rio+20:

- renouveler l'engagement politique pour le Développement Durable ;
- évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des textes issus des précédents Sommets ;
- examiner les défis nouveaux et émergents.

La Résolution a retenu 02 thèmes principaux pour la Conférence : l'économie verte dans le cadre du développement durable et de la lutte contre la pauvreté et le cadre institutionnel du développement durable.

**Définition de l'économie verte** : Une économie capable d'entraîner une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

C'est une économie qui doit générer la croissance, créer les emplois et permettre d'éradiquer la pauvreté au travers d'investissements dans le capital naturel, tout en le préservant, afin d'assurer la survie de la planète à long terme.

L'économie est un moyen pour parvenir au développement durable, qui doit rester notre objectif primordial.

L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté doit :

- ✓ protéger et améliorer la base des ressources naturelles ;
- ✓ accroître l'efficacité des ressources ;
- ✓ promouvoir la consommation et la production durables ;
- ✓ garantir la sécurité alimentaire, la gestion rationnelle de l'eau, l'accès universel aux services énergétiques modernes, les villes durables, la gestion des océans, la gestion des catastrophes, la santé publique, la croissance soutenue, inclusive et équitable, et qui génère de l'emploi.

## 3. Appréhensions et interrogations autour de l'Economie verte

- La définition de l'Economie verte est-elle assez claire et compréhensible dans le contexte du Bassin du Congo ?
- Peut-on réussir l'Economie verte si les lacunes et les limites constatées dans la mise en œuvre du Développement Durable persistent ?
- La configuration actuelle des rapports entre Pays Développés, Pays Emergents et Pays en voie de développement est-elle de nature à favoriser la réalisation de l'Economie verte ? Ne faut-il pas d'abord combler le fossé entre les riches et les pauvres ?

- Comment se développer de manière verte si on n'arrive pas déjà se développer tout court ? La gouvernance environnementale actuelle est-elle favorable à l'Economie verte ?
- Le transfert des technologies n'est-il pas une pré-condition de l'Economie verte ?
- Que faire, de manière concrète, pour que les forêts et la biodiversité remplissent un rôle approprié dans l'Economie verte ?

**EXPOSE N° 3 : DIRECTIVES SOUS-REGIONALES COMIFAC SUR LA PARTICIPATION DES  
POPULATIONS LOCALES ET AUTOCHTONES ET DES ONG A LA GESTION DURABLE DES  
FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

Présenté par : Patrice BIGOMBE LOGO - Forum CEFDHAC Cameroun, Consultant Principal  
FAO-COMIFAC pour les Directives

---

**PLAN DE LA PRESENTATION**

---

1. Fondement et justification des Directives
  2. Contenu
  3. Ce que la CEFDHAC peut faire pour la mise en œuvre des Directives
- 

**1. Fondement et justification**

**1.1. Fondement**

L'axe 721 du Plan de Convergence de la COMIFAC propose une stratégie sous-régionale de participation des populations locales et autochtones et des ONG avec l'objectif d'«*assurer d'ici à 2015, la conservation des écosystèmes forestiers et la réduction de la pauvreté en Afrique centrale par l'implication effective des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion forestière, à travers la reconnaissance et la consolidation du pouvoir et des droits des populations locales et autochtones et des ONG dans la gestion forestière, l'accès juste et équitable des populations locales et autochtones aux bénéfices de la gestion des ressources forestières et fauniques, le renforcement des capacités d'organisation et des moyens d'action des populations et des ONG, la mise en place et le fonctionnement des cadres et des mécanismes de concertation, de dialogue et de participation des populations locales et autochtones et des ONG à la prise des décision en matière de gestion forestière*».

**1.2. Justification**

Les populations locales et autochtones et les ONG sont des parties prenantes clés et les bénéficiaires ultimes de la gestion des écosystèmes forestiers. Elles entretiennent des relations particulières avec les écosystèmes forestiers. Elles doivent être pour cela associées au processus de prise des décisions en matière de gestion forestière et, au besoin, au suivi et à la surveillance de la gestion forestière.

Face à la déforestation persistante et toujours croissante et aux nouvelles menaces qui pèsent sur les forêts (exploitation illégale, réchauffement climatique, feux de brousse, etc.), les Administrations forestières doivent bénéficier de l'appui et de la contribution des populations locales et autochtones et des ONG pour assurer la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Les propriétaires et les gestionnaires légaux des écosystèmes forestiers reconnaissent le pluralisme dans la gestion forestière.

Les ressources forestières contribuent directement aux moyens d'existence et à la lutte contre la pauvreté des populations. Leur conservation et leur utilisation durable ne sont pas possibles sans un épanouissement des êtres humains qui en dépendent ou en vivent.

L'existence des milieux riches en biodiversité prouve la durabilité des pratiques humaines anciennes de gestion des écosystèmes forestiers. D'autres ressources de la biodiversité sont conservées depuis des siècles par les populations pour des raisons culturelles et spirituelles ou pour des services environnementaux qu'elles rendent.

## 2. Contenu

- La consécration des termes suivants : Chasse traditionnelle, clause de préférence coutumière, consentement libre et informé préalable (CLIP), espaces forestiers à vocation communautaire, populations autochtones, Populations locales, Populations locales et autochtones, propriété coutumière des forêts.
- La généralisation du principe d'élaboration préalable des politiques forestières en Afrique centrale ; politiques qui donnent la vision de la gestion forestière du pays et qui consacrent la gestion participative.
- La reconnaissance de la propriété coutumière des forêts.
- L'extension de la destination des produits prélevés au titre des droits d'usage : il s'agit de consacrer la commercialisation des produits prélevés au titre des droits d'usage dans leur zone de prélèvement. Mais la jouissance de ce principe est encadrée de manière à assurer la pérennité et la durabilité biologique.
- La réparation et la compensation des restrictions à la propriété coutumière des forêts et aux droits coutumiers.
- La gestion locale des conflits Homme-Faune : les comptes-rendus circonstanciés aux autorités coutumières et administratives locales compétentes.
- La représentation des populations dans l'élaboration des plans d'affectation des terres, du classement et de l'aménagement des forêts.
- La délimitation, la matérialisation et la cartographie participative des espaces forestiers à vocation communautaire dans les plans d'affectation des terres.
- La reconnaissance de la propriété foncière des populations locales et autochtones dans les espaces forestiers à vocation communautaire attribués conformément aux prescriptions du plan d'affectation des terres.
- La sécurisation des espaces forestiers attribués de manière spécifique aux peuples autochtones.
- Le droit de préemption des populations locales et autochtones sur les espaces forestiers susceptibles d'être affectés comme espaces forestiers à vocation communautaire : la généralisation du principe qui existe au Cameroun à l'ensemble du Bassin du Congo.
- Le financement public des activités des populations locales et autochtones et des ONG en matière de gestion des forêts et la mise en place conséquente d'un dispositif permanent de suivi-évaluation de leurs activités.
- La consécration des voies de recours et des mécanismes de gestion des conflits.
- Le principe d'une définition adaptative de la notion de « chasse traditionnelle » dans les pays du Bassin du Congo : En fait, chaque pays doit donner une définition au niveau national de cette notion en établissant une distinction claire

entre elle et le braconnage ; avec les possibilités de commercialiser une partie des produits issus de la chasse traditionnelle dans la zone de prélèvement.

- Le principe de l'élaboration, dans chaque pays, d'une réglementation spécifique et d'une stratégie nationale sur la viande de brousse et la pêche traditionnelle.
- Le principe de la participation des populations locales et autochtones aux études d'impacts environnementaux et au suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation.
- Le principe de la mise à disposition des ONG et des populations locales et autochtones des dispositions sociales des cahiers de charge des entreprises forestières et des chasseurs sportifs.
- L'encouragement des exploitants forestiers et des gestionnaires des aires protégées à mettre en place des fonds d'appui au développement local dans le cadre des politiques sociales de gestion forestière et de conservation de la biodiversité.
- La reconnaissance de la valeur culturelle des ressources biologiques et la compensation pour l'utilisation des connaissances traditionnelles.
- L'accès aux paiements pour services environnementaux et aux avantages et bénéfices de la valorisation des forêts dans la régulation du climat et l'adaptation aux changements climatiques.
- Le principe de la participation des populations locales et autochtones et des ONG aux actions de gouvernance forestière, de lutte contre le braconnage et de l'exploitation forestière illégale : il s'agit précisément des actions d'observation locale et communautaire de la gestion des forêts, de la représentation des ONG dans le système d'attribution des licences FLEGT et dans les comités de lecture des rapports de contrôle forestier et de l'Observation Indépendante.
- La création des services en charge des relations avec les populations et des ONG et la vulgarisation forestière dans le ministère en charge des forêts et dans les Collectivités Territoriales Décentralisées.
- L'institutionnalisation dans chaque pays d'un cadre fonctionnel de consultation et de participation permanentes des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion des forêts.
- La création d'un mécanisme d'accréditation des ONG et des structures associatives légalement reconnues pour la réalisation des activités forestières.
- La participation des populations, des ONG et des structures associatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, législations et réglementations forestières.
- Le renforcement des capacités techniques et des moyens d'action des agents des administrations publiques en charge de la foresterie participative, des relations avec les populations locales et autochtones et les ONG et de la vulgarisation forestière.

### 3. Que peut faire la CEFDHAC ?

- Diffusion.
- Appui et facilitation à la mise en œuvre des actions assignées aux acteurs de la société civile.



- Plaidoyer dans le cadre de la révision/relecture/réforme des politiques et législations forestières dans les pays.

## **EXPOSE N° 4 : TENURE FONCIÈRE - DEFINITION, ETAT DES LIEUX, PRINCIPAUX PROBLEMES, DEFIS MAJEURS ET ROLES DES OSC**

Présenté par : Rose MASSO représentant Cécile NDJEBET, Présidente du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)

### **PLAN DE L'EXPOSE**

- 1) Définition des concepts.
- 2) Problématique de la tenure foncière au Cameroun et dans le Bassin du Congo.
- 3) Défis majeurs.
- 4) Recommandations: rôles des Organisations de la Société Civile (OSC).

#### **1. Définition des concepts**

**La tenure c'est quoi?**

Le terme "tenure" dérive du mot latin "tenere" qui signifie "détenir" ou "posséder"

**Tenure** : Manière d'acquérir et de gérer un bien.

- ◆ Tenure foncière
- ◆ Tenure forestière

**Tenure foncière** : l'ensemble des modalités par lesquelles la terre est détenue.

**Tenure forestière**: l'ensemble des modalités par lesquelles la forêt et ses ressources sont détenues.

La FAO parle de Régime foncier et le définit comme :

- **Le Rapport** défini par la loi ou la coutume, qui existe entre des individus ou des groupes relativement aux terres.
- **Une Institution**, c'est-à-dire un ensemble de règles élaborées par une société pour régir le comportement de ses membres.
- **C'est ce qui détermine**, qui peut utiliser quelles ressources pendant combien de temps et dans quelles conditions.

**4 catégories de régime foncier :**

- **Régime privé**: l'attribution de droits à une partie privée (particulier, couple marié, groupe d'individus...).
- **Régime d'accès libre**: aucun droit spécifique n'est attribué à personne, et personne ne peut être exclu.
- **Régime communautaire**: un droit communautaire peut exister au sein d'un groupe lorsque chaque membre de celui-ci a le droit d'utiliser de façon indépendante les biens détenus par la communauté.
- **Régime public**: les droits de propriété sont attribués à une entité du secteur public.

Dans la littérature, on parle aussi de **Régime de Tenure forestière!**

## 2. Problématique de la tenure foncière au Cameroun et dans le Bassin du Congo

La Conférence internationale sur la tenure forestière en 2009 à Yaoundé a clairement fait ressortir qu'en Afrique Centrale comme en Afrique Occidentale, il y a 4 gros problèmes liés à la tenure :

- l'**insécurité des droits de tenure foncière** ;
- les **injustices en matière d'attribution des ressources** (terres, forêts, ressources forestières) ;
- le **chevauchement ou les conflits des revendications** ; et
- la **non-reconnaissance de la propriété coutumière**.

Les politiques et lois nationales de la plupart de ces pays imposent des limites aux communautés des zones forestières.

Le secteur public et privé ne sont pas encore orientés ou équipés pour fournir l'appui nécessaire au développement et à la prospérité des entreprises forestières communautaires.

Les communautés elles-mêmes manquent de confiance collective nécessaire pour faire face aux défis liés au développement des entreprises forestières communautaires.

Dans la plupart de ces pays, l'Etat revendique le titre juridique des terres et des forêts depuis la période coloniale. Pourtant, la propriété coutumière des mêmes aires remonte à des siècles, sinon à des millénaires.

La disjonction entre les systèmes juridiques et coutumiers entraîne la confusion, la misère et des occasions perdues.

A IMFONDO en Mars 2011, *l'Atelier régional sur la tenure foncière et peuples vulnérables du Bassin du Congo* a montré que les populations vulnérables, les populations forestières du Bassin du Congo, rencontrent beaucoup de problèmes pour exercer leurs droits forestiers coutumiers, en particulier leurs droits fonciers.

La « Déclaration des Femmes Africaines » lors de la conférence internationale de 2009 à Yaoundé a relevé les discriminations dont les femmes sont victimes en matière d'accès aux droits de propriété foncière et forestière pour le développement de leurs activités.

## 3. Défis majeurs

La Conférence de Yaoundé a identifié 7 principaux défis :

- a) **Comportements et modes de pensée** : Il est difficile voire impossible de renforcer les capacités d'appropriation locale et les communautés locales si les gouvernements utilisent encore des législations, institutions et raisonnements de l'époque coloniale. Le défi actuel est de pouvoir changer les comportements

au sein des institutions d'état pour adopter des modèles d'une participation plus large. *C'est que Joseph Comby (2007) appelle « L'emprise des principes du droit foncier colonial ».*

- b) **Processus multi-acteurs et participatifs** : Les processus participatifs et multi-acteurs sont requis pour les réformes sur la tenure forestière sont nécessaires pour permettre aux parties prenantes de participer équitablement.
- c) **Réformes institutionnelles** : Décentraliser la prise de décision et pour apporter de l'appui et des ressources aux institutions locales telles que les communes, les organisations villageoises et les EFC, et pour intégrer les institutions rurales traditionnelles et représentatives.
- d) **Corruption** : Comment vaincre la corruption dans la gestion et les institutions forestières.
- e) **Reconnaître et aborder la dimension genre en matière de tenure** : Les femmes font face aux défis particuliers dus au manque d'appropriation des biens; au manque d'accès aux financements, aux marchés et aux technologies ; aux lois défavorables en matière d'accès et de propriété ; et au manque d'information sur les lois et règlements.
- f) **Lutte contre la pauvreté** : Les réformes doivent tenir compte des besoins des pauvres et des minorités.  
*Ou défis de droits humains et d'éradication de la pauvreté! C'est-à-dire : Etablir le rapport entre les droits de tenure et les autres buts tels que l'amélioration des moyens de subsistance, la mobilisation d'investissements, la promotion des petites entreprises forestières communautaires?*
- g) **Conditions favorisantes pour les PME** : Comment favoriser l'émergence des PME et notamment les EFC.

A ces défis s'ajoutent : **Les changements climatiques représentent un défi énorme pour tous les pays.** Comment amener les pays du Bassin du Congo à engager de manière effective les réformes de tenure foncière et forestière qui impliquent toutes les parties prenantes? Comment mitiger et s'adapter efficacement au changement climatique tout en assurant l'équité, les moyens de subsistance, le droit, et le développement durable dans les zones de forêts?

#### 4. Recommandations: rôles des Organisations de la Société Civile (OSC)

- Reconnaître que les réformes sur la tenure foncière et forestière, qui prennent en compte les droits coutumiers et les droits de l'homme, sont essentielles pour le développement durable (*Conférence OIBT-MINFOF, Yaoundé 2009*).
- Etablir un système de tenure forestière sûr et clair pour assurer l'équité et l'efficacité dans les efforts d'adaptation aux changements et de réduction des émissions des gaz à effets de serre qui proviennent de la déforestation and la dégradation (*Conférence OIBT-MINFOF, Yaoundé 2009*).
- Faire le plaidoyer pour la reconnaissance dans les législations écrites, les modes d'appropriation coutumières pour améliorer les droits de tenure des communautés et travailler pour le développement des normes minimales pour la participation et la consultation dans les processus de réforme sur la tenure (*Conférence OIBT-MINFOF, Yaoundé 2009*).

- Garantir une tenure foncière sécurisée aux communautés rurales, gage d'une gestion durable des ressources forestières et d'un développement économique.
- Les communautés doivent s'organiser et se mettre en réseaux afin de participer effectivement dans les processus de réformes et d'exprimer leurs opinions et revendications sur les droits de la tenure forestière (*Conférence OIBT-MINFOF, Yaoundé 2009*).
- Que les Etats membres mettent en œuvre les directives adoptées par la COMIFAC dans le processus relatif à la tenure foncière et à la protection des droits fonciers des peuples autochtones (*Atelier régional Impfondo, mars 2011*).
- Faciliter la participation et représentation des femmes dans les processus et structures de décisions au niveau national qui traitent des questions de REDD et changement climatique.
- Pour le cas spécifique du Cameroun, les OSC doivent saisir l'opportunité offerte par le processus de réforme foncière annoncé par le chef de l'Etat au début de l'année 2011, pour attirer l'attention du MINDAF sur la nécessité d'ouvrir ce processus à toutes les parties prenantes.

### ***Quels rôles pour les OSC du Bassin du Congo?***

*Nous reprenons ici ce que la Conférence de Yaoundé a proposé car nous pensons que c'est très pertinent comme rôles pour les OSC :*

- a. Mettre les réformes sur les droits de la tenure forestière au centre de leurs campagnes.
- b. Assurer la disposition de l'assistance juridique aux communautés dans la création des PMEF.
- c. Appuyer les communautés dans le développement des partenariats transparents avec des organismes techniques et financiers.
- d. Travailler pour le développement des normes minimales pour la participation et la consultation dans les processus de réforme sur la tenure.
- e. Suivre l'état d'avancement des recommandations des Conférences de Rio Branco et de Yaoundé.
- f. Œuvrer pour clarifier le langage et les concepts en relation avec les droits et la tenure, et engager les agences gouvernementales, la société civile et autres institutions dans les débats sur la reconnaissance et la réalisation des droits et obligations.
- g. Disposer des outils, tels que la cartographie participative, afin de responsabiliser les communautés dans la revendication de leurs droits.
- h. Appuyer les EFC dans la certification de leurs processus de production afin d'accroître leurs accès aux marchés.

## **EXPOSE N° 5 : GENRE**

Présenté par : *Julienne TSANGUEU-SEPPOU*

---

### **PLAN DE PRESENTATION**

- Brefs rappels des concepts
- Problématique et enjeu
- Bref aperçu de la situation genre en Afrique Centrale
- Problèmes et défis
- Rôle des OSC

#### **1- Rappels concepts**

- **Genre:** Concept qui se réfère aux différences et aux relations sociales entre les femmes et les hommes, qui sont inculquées, susceptibles de changer avec le temps et qui varient beaucoup d'une culture ou d'une société à l'autre. Ces différences sont construites socialement et acquises via la socialisation. Elles déterminent la distribution des rôles masculins et féminins. Elles dépendent du contexte et peuvent changer.
- **Les besoins pratiques:** politiques actions et initiatives ciblant les besoins pratiques, immédiats, des Hommes et des Femmes avec une perspectives de genre.
- **Intérêts stratégiques :** politiques actions et initiatives ciblant des changements aux niveaux des institutions et des organisations, ainsi que dans la vie personnelle et les relations des individus; amélioration du statut social.
- **Intégration du genre ou gender mainstreaming** c'est réorganiser, améliorer, développer et évaluer les processus décisionnels dans tous les champs politiques et secteurs d'activité d'un pays, d'une organisation.
- **L'autonomisation:** Procédé par lequel les femmes prennent conscience de l'inégalité des rapports de pouvoir, fondée sur le sexe et font entendre leur voix pour dénoncer les inégalités constatées dans leur foyer, sur leur lieu de travail et dans la communauté.

#### **2- Problématique et enjeu**

- La contribution des femmes a été longtemps sous-estimée et sous-utilisée alors qu'elles représentent un potentiel énorme pour les avancées économiques, le progrès social et la protection environnementale. L'élimination des disparités liées au genre, dépend des politiques gouvernementales qui prennent en compte la dimension genre.
- **l'enjeu principal** de la prise en compte du genre dans la gestion des ressources forestières et les écosystèmes forestiers est de maximiser le rôle économique, social et environnemental de la femme pour l'instauration du développement durable dans la sous-région et dans le monde.

### 3- Situation genre en Afrique Centrale

- Les dix pays du bassin du Congo qui constituent l'espace COMIFAC couvrent une superficie de 520 millions d'hectares, les forêts occupant 200 millions d'hectares. La population est de 126 millions de personnes dont 52% de femmes.
- Selon deux nouveaux indicateurs qui informent sur les relations d'égalité de genre et la pauvreté l'indice d'inégalité de genre (IIG) et L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) les pays de l'espace COMIFAC.
- L'indice d'inégalité de genre (IIG) est une mesure composite qui prend en compte l'accès aux soins de santé reproductive, le nombre d'années de scolarisation, la représentation parlementaire et la participation des femmes au marché du travail.
- Cet indice connaît de grandes disparités entre les pays. le Rwanda qui occupe la 82ème place avec une valeur de 0.453 et la RDC qui est 187ème sur 187 avec une valeur de 0.710.
- L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) - étudie des facteurs ayant trait à la vie des familles, comme l'accès à l'eau propre, aux combustibles pour la cuisine et aux services de santé, ainsi qu'aux biens domestiques de base et à des habitations aux normes.
- Les indicateurs tels que ressortis dans RDH 2011 sont alarmistes pour les pays d'Afrique Centrale; leur sociétés apparaissent comme les prochaines victimes de la détérioration de la situation environnementale et sociale, si rien n'est fait.
- Tous les pays ont ratifié la CEDEF, signé la Déclaration et le Plan d'Action de Beijing.
- 04 ont signé le Protocole de Maputo.
- 03 ont ratifié le Protocole de Maputo.

### 4- Problèmes et défis

#### 4.1. Problèmes

- Forte croissance démographique = Pression sur les ressources naturelles.
- Coexistence de diverses sources de droits souvent contradictoires relatives à l'accès à la propriété foncière pour les femmes et déni de sa capacité juridique.
- Faible autonomisation des femmes: soutenue par les pesanteurs culturelles, un faible niveau d'éducation et d'accès à la sphère de décision.
- Manque de données, de suivi et d'évaluation.
- Faible capacité des réseaux et organisations de femmes locales en matière d'EFH et plaidoyer.
- La persistance des violences sur les femmes.
- Faiblesse des ressources allouées par les gouvernements.
- Faible/absence de compétences spécialisées en genre dans les institutions.

#### 4.2. Stratégies en cours

- Création COMIFAC.
- Mise en place d'une commission ad hoc genre.
- Existence de programmes.

- Révision du PC de la COMIFAC avec intégration de la dimension Genre.
- Harmonisation des politiques forestières.

## 5- Rôle des OSC

- Identifier les besoins en renforcement de capacités des OSC et Proposer un plan de formation.
- Mobiliser des ressources additives pour le Renforcement et le Développement des capacités.
- créer des bases données sur la mutualisation et le partage des connaissances et des informations.
- Préparer, mener, des plaidoyers en direction des décideurs, des autorités traditionnelles.
- Accompagner les populations dans le montage de projets sous-régionaux.
- Sensibiliser et mobiliser les populations sur les enjeux de la prise en compte des hommes et des femmes à égalité dans la gestion durable des ressources et de la tenure forestières.
- Autonomisation des Réseaux de femmes : se dotent d'une personnalité juridique.



## **EXPOSE N° 6 : GOUVERNANCE, CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT**

Présenté par : *Pierre CHEKEM - Expert Consultant*

---

Du 26 au 27 mars 2012, se tient à Douala, l'atelier préparatoire au 7<sup>ème</sup> Forum de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC).

La CEFDHAC est le Forum ou plateforme de dialogue des parties prenantes à la gestion des Ecosystèmes Forestier du Bassin du Congo. C'est en son sein que les consensus porteurs sur les problématiques, enjeux, bonnes pratiques à valoriser, mauvaises pratiques à proscrire, se dessinent et sont portés au Conseil des Ministres des pays de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Aux termes du dispositif organisationnel, la CEFDHAC est un organe majeur de la COMIFAC. Il est décliné dans les pays en Forums Nationaux avec à leurs têtes un représentant de la société civile et le Secrétariat assuré par un haut cadre du Ministère en charge des questions forestières. A l'issue de la tenue du Forum National, le rapport doit être en principes retransmis à tous les participants pour alimenter les débats dans les administrations publiques, le secteur privé, la recherche et les institutions de formation, les organisations de la société civile, les médias et favoriser les échanges, dialogues et concertations en vue de la normalisation de la gouvernance dans le secteur.

Les différents foras nationaux alimentent le Forum sous-régional du fruit de leurs concertations et contribuent ainsi à préparer de façon efficace le Forum sous-régional. Pendant les deux jours de l'atelier de Douala, les participants se pencheront sur les thèmes suivants :

- Le plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC.
- La tenure foncière.
- Le genre.
- L'économie verte et durable.
- Les Directives : « participation de la population locale, autochtones et les ONG ».
- Gouvernance - Conservation et développement.

La gouvernance étant au cœur de tout processus de développement, ses principes qui sont entre autres : la transparence, la primauté du droit, la participation, l'information, et l'obligation de rendre compte doit guider chaque Forum National afin que chacun soit à sa place, et la synergie effective entre toutes les parties prenantes.

La régulation au sein des pays et de la COMIFAC doit veiller au bon respect des mandants et de leurs échéances, à la collaboration effective entre le Président du Forum, son Secrétariat et les parties prenantes. Il n'est pas inutile, à partir des différentes feuilles de routes conçues et validées de manière consensuelle, de produire un calendrier par pays pouvant faciliter les articulations sous régionales en phase avec les besoins des citoyens et le calendrier international sur les forêts et l'environnement.

Un accompagnement réel dans nos états par les médias pour les questions cruciales de survie (changements climatiques et adaptations) aura besoin d'une expertise pluridisciplinaire tant dans chaque pays qu'au niveau du Bassin du Congo, experts acquis aux priorités des Terroirs et engagés dans les négociations à tous les niveaux.

L'expertise des Foras Nationaux de la CEFDHAC mériterait d'être reconnue et valorisée.

## **EXPOSE N° 7 : PLAN DE CONVERGENCE ET THEMATIQUES NOUVELLES DE LA COMIFAC**

---

Présenté par : Valery TCHUANTE TITE - Expert Suivi - Evaluation COMIFAC

### **1. Evolution du contexte (rappels)**

- ◆ **Yaoundé Mars 1999:** 1<sup>er</sup> Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur les forêts / Adoption de la Déclaration de Yaoundé.
- ◆ **Déc. 2000:** Adoption du Plan de Convergence (Version 1).
  - ⇒ Elaboration du Plan d'opérations 2002-2005.
- ◆ **2003 :** Evaluation à mi-parcours du Plan de Convergence.
  - ⇒ Prise en compte des initiatives et processus nouveaux.
- ◆ **Brazzaville Février 2005:** 2<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat.
  - ⇒ Adoption du plan de convergence sous-régional (Version 1).
- ◆ **Mars 2006 :** Validation du Plan d'opérations 2006-2008.
- ◆ **2009-2012**
  - ⇒ Évaluation du Plan de convergence.
  - ⇒ Planification opérationnelle 2009-2011.
  - ⇒ Évaluation phase triennale 2009-2011 (en cours).
  - ⇒ Vers la planification de la phase triennale 2012-2014.

### **2. Plan de Convergence**

**Plate-forme d'actions prioritaires à mettre en œuvre à l'échelle régionale et nationale pour atteindre les objectifs de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale**

- a. Harmonisation des politiques forestières et fiscales.
- b. Connaissance de la ressource.
- c. Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier.
- d. Conservation de la diversité biologique.
- e. Valorisation durable des ressources forestières.
- f. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté.
- g. Renforcement des capacités, participation des acteurs et formation.**
- h. Recherche-développement.
- i. Développement des mécanismes de financement.
- j. Coopération et partenariat.

### **Composantes nationales**

- ⇒ Composante Cameroun.
- ⇒ Composante Burundi.

- ⇒ Composante Tchad.
- ⇒ Composante Sao-Tomé.
- ⇒ Composante Congo.
- ⇒ Composante Rwanda.
- ⇒ Composante RDC.
- ⇒ Composante RCA.
- ⇒ Composante Guinée Equatoriale.
- ⇒ Composante Gabon.

### 3. Justification de la révision du plan de convergence

#### 3.1. *Justification*

- ▶ **Mutations croissantes dans le secteur forêts et environnement :**
  - Émergence des thématiques nouvelles: Préoccupations liées à l'interface forêts et changements climatiques considérées comme thématiques prioritaires et stratégiques.
  - Nécessité pour l'Afrique Centrale de procéder à des ajustements de son cadre de planification pour l'adapter aux préoccupations pour être en phase avec les autres régions du monde.
- ▶ **Exigence de la prise en compte des initiatives pilotées par la COMIFAC dans son plan de convergence**
  - Prise en compte de manière explicite des initiatives liées au changement climatique, au processus
    - questions climatiques: négociations en cours ;
    - atténuation (REDD+), Adaptation - Synergie entre les deux concepts ;
    - APA (Accès et Partage des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques) ;
    - Genre (Intégration de l'EFH dans la mise en œuvre du Plan de convergence) ;
    - paiement des services environnementaux ;
    - économie verte ; etc.
  - Décision du Conseil des Ministres COMIFAC (mai 2009) de la nécessité de réviser (actualiser) le Plan de Convergence.
  - Instruction donnée au SE COMIFAC de mobiliser les appuis financiers nécessaires pour la conduite à terme du processus de révision du Plan.
  - Il ne s'agit pas de remettre en cause tout le plan, mais de l'enrichir par de thématiques jugées pertinentes pour la S/R.

### 4. Niveau d'avancement du processus de révision du Plan de convergence

- ▶ **Objectif :** Proposer un document du plan de convergence révisé d'une part et d'autre part, appuyer les pays à se doter d'un Plan d'opérations triennal du secteur forêts environnement.
- ▶ **Appuis financiers :** PACEBCo (CEEAC/BAD).

- ▶ **Etapes franchies:**
  - ▶ TDR finalisés.
  - ▶ Recrutement du consultant en cours.

## 5. Prochaines étapes

- ▶ **Organisation de l'équipe de consultants** chargée de conduire le processus.
- ▶ **Organisation d'une réunion de compréhension** identitaire des missions et résultats attendus de la mission au Cameroun.
- ▶ **Consultations nationales et sous-régionales** en vue de la collecte et l'analyse des informations, planification du cadre nationale de gestion forestière.
- ▶ **Mise en cohérence** des informations et élaboration de la première mouture (draft) du Plan de Convergence.
- ▶ **Finalisation et validation** du plan de convergence révisé.

## 6. Points d'entrée: Directives et Accords sous-régionaux

- ▶ Directives S/R relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale.
- ▶ Directives S/R sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion des forêts d'Afrique Centrale.
- ▶ Accord S/R sur le contrôle forestier en Afrique Centrale.
- ▶ Stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'APA.
- ▶ Stratégie d'atténuation des conflits Hommes-Eléphants en Afrique Centrale 2010-2014.
- ▶ Plan de formation sous-régional aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale.

## 7. Qu'est-ce qui est attendu de la CEFDHAC?

- ▶ Faire des propositions sur des thématiques pertinentes pour le Plan de convergence, particulièrement sur les Axes 6 et 7.
- ▶ S'approprier des dispositions des directives sous-régionales en rapport avec les missions de la CEFDHAC.
- ▶ Contribuer à la diffusion des Directives sous-régionales, et à l'information des parties prenantes.
- ▶ Plaidoyer et contribution à l'internalisation et la mise en œuvre des Directives.

## ANNEXE 6 : TRAVAUX EN ATELIER

### Termes de référence des travaux en atelier

#### Groupe 1

---

Dans votre groupe de travail de réflexion et de production, proposez des éléments de réponses clairs et précis aux préoccupations ci-après :

- Critères pour le choix des participants au prochain Forum Sous-Régional de la CEFDHAC.
- Cadre budgétaire pour l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum SR de la CEFDHAC.

#### Consignes :

- Votre groupe sera auto - organisé et auto-géré.
- Vous choisirez votre présentateur pour la plénière (Exposé de 15 mn).
- Vous travaillerez sur ordinateur en prévoyant une présentation via vidéo projecteur (Word ou PowerPoint).
- La durée du travail en atelier est de 1H30.

**Bon travail !**

#### Groupe 2

---

Dans votre groupe de travail de réflexion et de production, proposez des éléments de réponses clairs et précis aux préoccupations ci-après :

- Cahier de charges du pays hôte.
- Draft du programme du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC. (**N.B.** : Celui-ci tiendra compte des événements possibles avant, pendant et après)

#### Consignes :

- Votre groupe sera auto - organisé et auto-géré.
- Vous choisirez votre présentateur pour la plénière (Exposé de 15 mn).
- Vous travaillerez sur ordinateur en prévoyant une présentation via vidéo projecteur (Word ou PowerPoint).
- La durée du travail en atelier est de 1H30.

**Bon travail !**

#### Groupe 3

---

Dans votre groupe de travail de réflexion et de production, proposez des éléments de réponses clairs et précis aux préoccupations ci-après :

- Agence de facilitation, short-list.
- Mise en place d'un Comité d'organisation.
- Engagement des partenaires.

### Consignes :

- Votre groupe sera auto - organisé et auto-géré.
- Vous choisirez votre présentateur pour la plénière (Exposé de 15 mn).
- Vous travaillerez sur ordinateur en prévoyant une présentation via vidéo projecteur (Word ou PowerPoint).
- La durée du travail en atelier est de 1H30.

**Bon travail !**

### Restitution des travaux de groupe

#### *Groupe 1 : Critères de choix des participants et cadre budgétaire pour l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC*

---

#### MEMBRES DU GROUPE

La présidente, Eulalie, avec la contribution intellectuelle et efficace M. Chekem, M. Joël, M. Cleto, M. Lemetio, ...

#### CRITERES DE CHOIX DES PARTICIPANTS

- Ces critères doivent être complémentaires et inclusifs.
- Bonne connaissance de la CEFDHAC et Maitrise des thématiques (personnes ressources et individus).
- Appartenance au forum national ou à un réseau dans son pays ou à la Typologies des participants proposée.

#### TYPOLOGIE DES PARTICIPANTS

- Sommités mondiales (à identifier).
- Politiques (Ministres, parlementaires, élus locaux).
- COMIFAC (Secrétariat exécutif et coordinations nationales).
- Union Africaine et autres institutions africaines.
- Communautés économiques régionales africaines (CEEAC, CEDEAO, SADC, East African Community,...).
- Représentants des parties prenantes des trois bassins.
- Représentants des conventions internationales (Rio, CMS, Ramsar, CDB...).
- Programmes et initiatives régionaux (PACEBCo, Carpe ...).
- Partenaires techniques et financiers (GIZ, ...).
- PFBC (facilitation, ex-facilitateurs et partenaires).
- Institutions partenaires de la COMIFAC (RAPAC, REPOFBAC, OSFA).
- Réseaux de la CEFDHAC.
- Réseaux en instance d'adhésion à la CEFDHAC.
- Foras nationaux de la CEFDHAC.
- Institutions de formation et de recherche.
- Institutions nationales techniques (ICCN, ANPN, ACFA).
- Secteur privé.

- Organisations régionales et nationales de la propriété internationale.
- Personnes ressources.
- ONGs internationales (WWF, IUCN, WCS...).
- Institutions touristiques.
- Société Civile (ONG et associations nationales, communautés religieuses).
- Medias.
- Communautés locale et autochtone.
- Mémoire institutionnelle de la CEFDHAC (membres fondateurs, ex personnes ressources et acteurs clés, anciens partenaires de la CEFDHAC (comité néerlandais IUCN, UE, Coopération belge, SNV,...).
- Banques et Institutions financières (coopératives, banques nationales et régionales, micro finances).
- Jeunes et femmes entrepreneurs.
- Chambres consulaires (de commerce et d'agriculture).
- Autres organisations et acteur ayant manifesté leur intérêt.

#### **CADRE BUDGETAIRE POUR L'ORGANISATION**

- Voyages (billet d'avion, taxe aéroportuaire, et visas).
- Transport local.
- Hébergement.
- Services (location Salle, carburants pour voitures, secrétariat (fournitures de bureau), hôtesse, location machines, restauration (pause-café, diner, déjeuners et cocktail) ...
- Medias.
- Frais de communication pour Comité d'organisation.
- Personnes ressources.
- Frais de séjour.
- Missions de sensibilisation.
- Réunions préparatoires.
- Interprètes.
- Ateliers de restitution par les foras et les réseaux.
- Manifestations culturelles.
- Visites de terrain.
- Production et diffusion de brochures actes et dépliants.
- Protocole.
- Sécurité.
- Santé.

#### **BASE DE CALCUL DU BUDGET**

**Nombre de personnes : 350 personnes.**

- Pays hôte : 100
- Pays COMIFAC : 80
- Réseaux et forums nationaux : 60
- Organisations internationales et sous régionales : 110



Nombre jours : 4 jours.

## Groupe 2

### PRESIDIUM

**Président** : Rémi JIAGHO

**Rapporteur** : Patrice PASSE SANAND

**Membres** :

1. Mme Eloisa Sales
2. Mme Jeanne Marie
3. Habiyambere Thaddée
4. Savin Sabumukiza
5. Honorable Jean Jacques ZAM
6. Alphonse Mutuyeyezu
7. Danièle FOUTH
8. Valery TCHUANTE

### RESULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE 1

#### ☉ *Cahier de charge*

<p>1. Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservation des hôtels.</li> <li>• Facilitation de Transport local des participants, accueil et protocole.</li> <li>• Facilitation de l'obtention du visa.</li> <li>• Préparation et déploiement culturel et touristique.</li> <li>• Restauration.</li> <li>• Sécurité et santé - premiers soins.</li> </ul> <p>2. Mobilisation des ressources internes</p>
---

#### ☉ *Draft du programme*

AVANT	PENDANT	APRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des personnes ressources par sous thème.</li> <li>• Formulation des TDR.</li> <li>• Appels à proposition.</li> <li>• Sélection des personnes ressources.</li> <li>• Mise en place d'un Comité d'organisation.</li> <li>• Organisation et gestion du Secrétariat du Forum sous</li> </ul>	<p><b><i>La veille des travaux</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions.</li> <li>• Organisation et gestion du Secrétariat du Forum sous régional.</li> </ul> <p><b><i>1<sup>er</sup> Jour :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions (suite).</li> <li>• Marché d'information des réseaux et autres acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation des actes du Forum-Restitution dans les pays.</li> <li>• Diffusion.</li> <li>• Mise en œuvre et suivi des recommandations.</li> <li>• Organisation et gestion du Secrétariat du Forum sous régional.</li> </ul>

<p>régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des ressources par le Président en exercice de la CEFDHAC sur les enjeux.</li> <li>• Développer la stratégie de communication et la mettre en œuvre (pays hôte et le CPR).</li> <li>• Préparation 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire.</li> <li>• Préparation de la documentation.</li> <li>• Coordination de la préparation des interventions.</li> <li>• Rencontres d'échanges entre les fora et les réseaux pour préparer les motions et les positions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cérémonie d'ouverture.</li> <li>• Exposé introductif sur le thème central du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC.</li> <li>• Etat des lieux de la réforme de la CEFDHAC.</li> <li>• Sessions parallèles.</li> </ul> <p><b>Après midi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés thématiques suivis de débats (6 à 8 thèmes).</li> </ul> <p><b>2<sup>ème</sup> jour</b></p> <p><b>Matin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite des exposés.</li> </ul> <p><b>Après-midi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux en groupes.</li> <li>• Discussion des motions, positions, des prochaines étapes.</li> <li>• Validation des documents.</li> <li>• Cérémonie de clôture.</li> <li>• Soirée de Gala.</li> </ul> <p><b>3<sup>ème</sup> jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de terrain.</li> <li>• Retour des participants.</li> </ul>	
--	---	--

### Groupe 3

#### ORGANISATION DU GROUPE

**Président :** Athanase BOUSSENGE (Gabon)

**Vice-président :** Gaius ELENGA (RDC)

**Rapporteur :** Rose Pélagie MASSO (Cameroun)

**Membres :**

- PACEBCo
- GIZ
- Forum Gabon
- Forum RDC
- Forum Tchad
- Forum Cameroun

#### MANDAT

- Agence de facilitation short list.
- Mise en place d'un Comité d'organisation.
- Engagement des partenaires.

## **AGENCE DE FACILITATION, SHORT LIST**

**Agence de facilitation** = Agence (ONG internationale) qui aide le forum à mettre en œuvre son agenda.

**Short list** : un avis d'appel à manifestation a été lancé et aucune candidature n'a été enregistrée jusqu'à ce jour (appel infructueux).

### **Propositions/suggestions :**

- 1) Identifier les agences et solliciter leur adhésion (lobbying).
- 2) Revisiter les termes pour un nouvel appel à manifestation.

Au niveau de la CEFDHAC, un cahier de charges a été élaboré et consolidé (tout est déjà disponible).

Lobbying consistera à déposer directement l'avis aux institutions puis échanges avec le président.

Diversifier les canaux de communication pour l'avis à manifestation d'intérêt.

**Date d'annonce** : au plus tard 1<sup>ère</sup> semaine du mois d'avril 2012.

**Délai de soumission des offres** : réagir dans les 14 jours suivant.

Les TdR seront envoyés aux potentiels facilitateurs.  
Délai d'analyse des offres : 30 mai 2012 au plus tard.

### **Liste proposée**

- UICN
- RFM (Réseau des forêts modèles)
- WRI (World Resources Institute)
- WWF
- SNV
- NESDA (Network of sustainable Development in Africa)
- VSO (Voluntary Services Overseas), Etc.

## **MISE EN PLACE D'UN COMITE D'ORGANISATION**

Deux sous comités qui travaillent à distance

- Pays hôte (Kigali).
- Un sous comité (membres du comité de pilotage)

Les deux sous comités vont fusionner au cours de la 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire.

Ce comité d'organisation aura des tâches spécifiques (avant, pendant et après le Forum).  
Le comité sera composé des commissions.

### **1) Avant**

- Stratégie de communication.
- Invitation.
- Production du programme provisoire.
- Mobilisation des ressources.
- Organisation : Liste des participants et logistique.

#### **Programme :**

- Finalisation de l'agenda.
- Appel à contribution.
- Réception et sélection des résumés.
- Etablissement de la liste des présentateurs.
- Rassembler les présentations.

#### **Logistique**

- Préparer une note d'information en collaboration avec le sous comité d'organisation nationale.
- Protocole et voyages.
- Stand et exposition.

#### **Mobilisation des ressources**

- Répertorier les donateurs.
- Faire le point sur le budget du Forum.
- Réfléchir sur les éventuels certificats (destinés aux organismes qui soutiennent les activités de la CEFDHAC).
- Réfléchir sur les gadgets relatifs à la CEFDHAC.

### **2) Pendant**

- Accueil.
- Transport.
- Restauration (200 personnes).
- Animation culturel.
- Traduction (français anglais espagnol).
- Gestion financière (comptabilité).
- Secrétariat.
- Communication.

### 3) Après

- Suivi et évaluation de la conférence.
- Production des actes du 7<sup>ème</sup> Forum.
- Distribution des Actes.
- Remerciements aux donateurs (lettres à rédiger par le secrétariat du Forum).
- Suivi des recommandations par le CPR.
- Communication documents ; Cdrom.

### ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

- Présentation des Termes de Références et Agenda provisoire.
- Présentation du budget global.
- Lobbying et plaidoyer auprès des partenaires.

**Suggestion** : Mobilisation de la diaspora africaine et le fund raising.

## ANNEXE 7 : ÉVALUATION DE L'ATELIER

Une évaluation formelle invitant les participants/tes à remplir une fiche contenant les principaux aspects à évaluer tels que : la pertinence du séminaire, la qualité des exposés, travaux en atelier, la modération, le niveau de participation, etc.

La synthèse des fiches d'évaluation a donné ce qui suit :

Désignation	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
Pertinence du séminaire	18/27	9/27	/	/
Qualité des exposés	11/27	14/27	2/27	/
Travaux en atelier	10/27	16/27	1/27	/
Echange d'informations	8/27	16/27	3/27	/
Modération	18/27	9/27	/	/
Niveau de participation	7/27	18/27	2/27	/
Salle de travail	11/27	13/27	3/27	/
Matériel de travail	6/27	16/27	4/27	1/27
Ambiance générale	10/27	17/27	/	/
Gestion du temps	4/27	17/27	4/27	2/27
Accueil et hébergement	6/27	14/27	7/27	/

### Ce qui vous a positivement marqué :

1. Dialogue ouvert sur la CEFDHAC.
2. Présentation économie verte.
3. Calme, cohésion des participants et surtout le savoir faire du modérateur.
4. Dans l'ensemble, l'atelier s'est bien déroulé.
5. Qualité (résultats) des travaux de groupe et la modération.
6. Bonne ambiance et volonté de contribuer à l'atteinte des résultats attendus.
7. Modération et respect du caractère andragogique de l'atelier.
8. Qualités des présentations et modération.
9. Diversification des exposants venus de tous les pays ; bonne ambiance ; débats francs.
10. La pertinence du discours de la COMIFAC, l'ouverture et la compétence du modérateur et hauteur d'adaptation.
11. Cohésion, familiarité.
12. Qualité de la modération.
13. Motivation de travailler ; intérêt sur les exposés.
14. Qualité des exposés.
15. Formation des groupes de travaux en commissions et contenus de leurs restitutions.

16. Insuffisance d'échange entre les organes de la CEFDHAC et la volonté de combler cette lacune.
17. Modération était bonne avec beaucoup d'humour pour distraire.
18. Bonne connaissance des enjeux et défis liés à la gestion durable des forêts ; convivialité des rapports humains.
19. La pertinence et la qualité des débats critiques et participatifs ; la modération vu les enjeux, et le rendu.

#### Ce qui est à améliorer :

1. Communication interne préalable entre les membres du CPR CEFDHAC.
2. La préparation de la réunion, celle des documents à discuter.
3. La capacité de Fora Nationaux.
4. Il faut que prochainement les partenaires mettent dans les TdR d'invitation toutes les informations sur la logistique.
5. Gestion du temps à partir des exposants et la prise de parole.
6. Accueil et hébergement.
7. Pour certains exposés, faire le choix des exposants mieux qualifiés ; une plus grande implication du Président du CPR aux débats est souhaitable.
8. Gestion du temps.
9. Les membres et organes du CPR.
10. Ajouter les visites de terrain (dans les pays d'accueil).
11. Climatisation dans la salle de réunion.
12. Mieux préparer le séminaire (invitation, lieu, programme) ; comment et qui va la suite : responsabilités.
13. La préparation et la clarté dans l'information de tous les participants avant la rencontre.
14. Echanges d'informations.
15. Connexion d'internet dans les chambres est très faible.
16. L'information à temps pour la rencontre et le détail des questions pertinentes à débattre pour mieux se préparer avec sa base.
17. Ce n'est pas normal qu'un participant vienne et passe deux nuits à l'hôtel sans rencontrer des personnes chargées d'accueil et la logistique.
18. Compréhension des facteurs d'amélioration des performances organisationnelles de la CEFDHAC en tant qu'organisation qui vise à influencer les politiques et les pratiques relatives à la gestion des forêts.
19. Préparation scientifique des débats des différents acteurs.

## ANNEXE 8 : GALERIE PHOTOS

### 🌐 Ouverture



### 🌐 Quelques vues de la salle



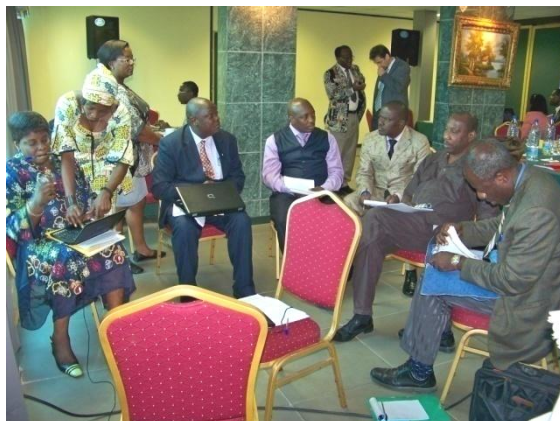


 Exposés



 Travaux de groupe





 Evaluation

